



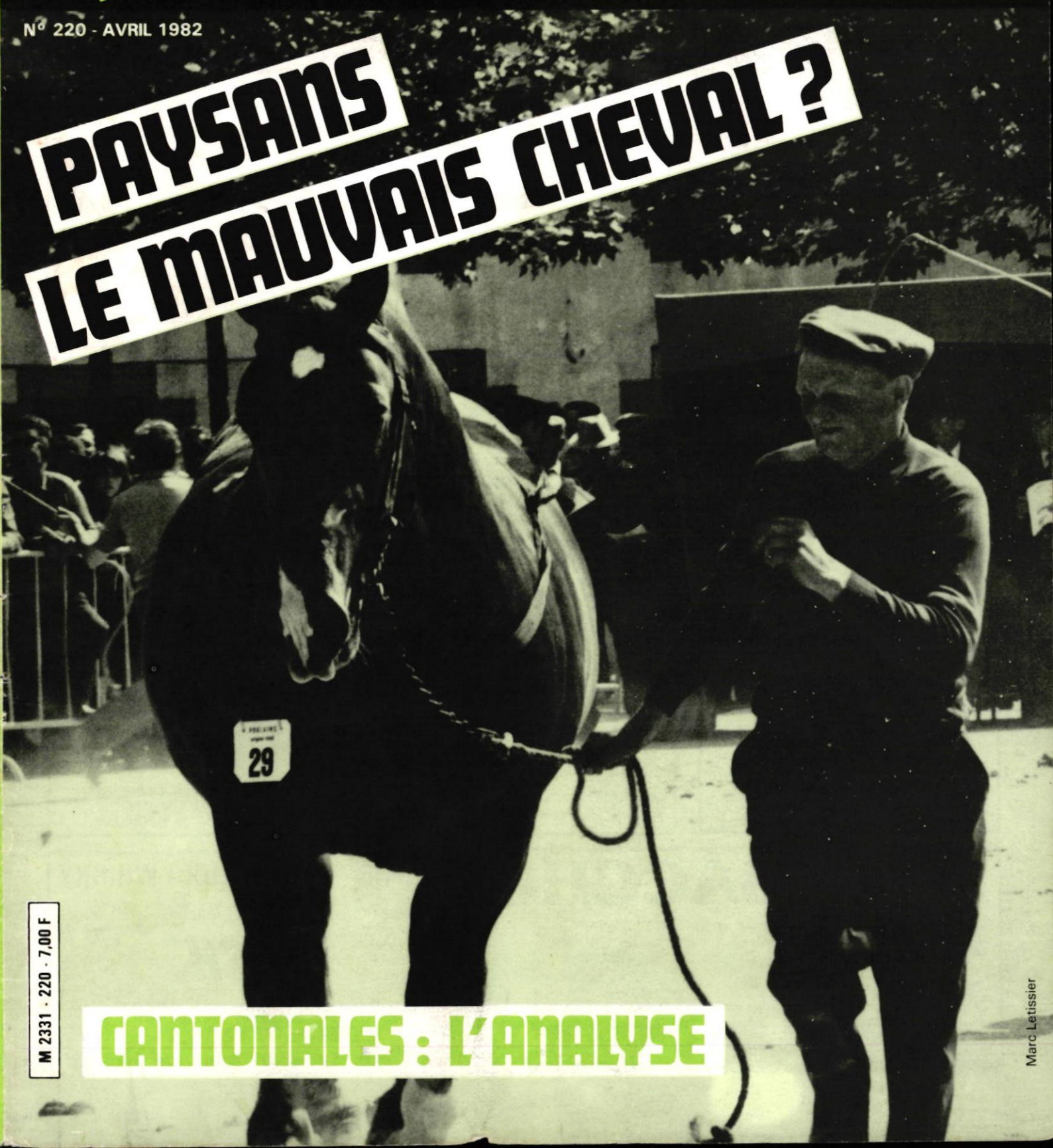
le peuple breton

7f

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

N° 220 - AVRIL 1982

PAYSANS LE MAUVAIS CHEVAL ?



M 2331 - 220 - 7,00 F

CANTONALES : L'ANALYSE

Marc Letissier

**+ VASTE L'ESPACE
+ LARGE LE CHOIX
+ SURPRENANT LE STYLE
- CHER LES PRIX**



LE 33 T QU'IL
CHERCHAIT
DEPUIS SI
LONGTEMPS

dialogues
37 RUE PASTEUR / BREST

LE NOUVEAU RAYON DISQUES.



23, rue N. Niepce
ZI Loscoat - 29200 BREST
Tél. (98) 03.07.68 - 03.19.35
SA au capital de 500.000 F

Entreprise générale d'électricité
Georges MAZÉ s.a.



**BAR
LE TRISKELL**

Place Guérin - BREST
Téléphone : 44.56.65

**CHAUSSURES
LE CORRE**

Maroquinerie
Réparations
Accessoires

160, rue de Pont-l'Abbé
29000 QUIMPER - Tél. 55.23.11

EPIA-INFORMATIQUE

Contrats de formation continue avec entreprises

Formons :
opératrices
de **TRAITEMENT de TEXTE**
de saisie
comptables programmeurs
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ordinateurs :
61 multipostes CII-HB

**TRS 80
APPLE II**

CV et lettre manuscrite à
EPIA, 2, Venelle de Kergos - 29000 Quimper



CARAVANES RIGIDES-PLIANTES **CASITA**

CARAVANES RIGIDES **GEORGES et JACQUES
DRAGONER - TESSERAULT**

REMORQUES **FRANC**

BATEAUX EIDER

**VENTE - REPRISE - ACCESSOIRES
ENTRETIEN - HIVERNAGE**

IMPRIMERIE

LE GRAND

8-10, route de Quimper

BREST

Tél. 02.03.89

HERBIN
cuisine et salle de bain



Si vous voulez travailler rationnellement dans votre future CUISINE, il faut que les différents aménagements y soient disposés de façon intelligente. A la suite de nombreux essais, d'études et d'expériences pratiques, de stricts critères d'aménagement ont été définis. Ceux-ci devront être pris en compte lors de l'étude de votre cuisine. Un seul partenaire travaille selon ces principes :

JEAN-PIERRE HERBIN



90, av. de la Libération
29000 QUIMPER
Téléphone : (98) 90.60.81

BACCHUS BIÈRE - SPIRITUEUX - WHISKY

Halles Saint-Martin

CASH

Route de Gouesnou - BREST

Téléphone : 42.11.21

A Mesmerrien, face aux maisons Brosolo



Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

BOULE DE NEIGE DE PRINTEMPS

Combien le « Peuple Breton » a-t-il de lecteurs réguliers ? Une question qui, si elle ne nous empêche pas de dormir, mérite au moins qu'on se la pose. L'usage veut qu'il suffirait de multiplier par trois ou quatre le nombre d'exemplaires vendus, pour se faire une idée approximative et quantitative (et réciproquement) de notre clientèle. Seconde question : combien le P.B. a-t-il de souscripteurs ? La liste de ce mois en donne un aperçu. Ce n'est pas que l'on tienne mordicus à tenir des comptes précis en la matière, mais si chacun de ceux qui aident ainsi le «Peuple Breton» à tenir le coup, suggérât à trois ou quatre connaissances d'en faire autant, les finances du journal en prendraient un vieux coup... dans le bon sens. Une suggestion, comme ça.

4^e liste

G. Partris, Brest	30,00
R. Billion, Landivisiau	30,00
L. Quéau, Morlaix	30,00
R. Queignec, Nantes	20,00
N. Diquelou, Pont-l'Abbé	20,00
J.-P. B., Liffre	20,00
P. Keineg, Arles (13)	20,00
M. Illiou, Avrillé (49)	20,00
R.L. S. Argenteuil	30,00

A.M., Clayes sous Bois	20,00
Y. Remond, Saint-Hernin	30,00
P. Kérisit, Pont-l'Abbé	30,00
C. Le Bihan, Maurepas (78)	20,00
P. Person, Brest	10,00
C. Fontaine, Le Tertre	10,00
A. Rousseau, St-Etienne	30,00
de Montluc	30,00
D. Dantec, Villejuif (94)	20,00
T. Autret, Pontivy	30,00
J. Guégan, Guidel	30,00
Fédération UDB du Haut Vannetais	50,00
A.M. G., Plogonnec	30,00
C. Cosquer, Acheres (78)	30,00
P. de Quelen, Plouha	30,00
D. Oillo, Athis-Mons (91)	30,00
J. Paugam, Pierrefitte (93)	20,00
F. Martin, Lille (59)	50,00
D. G., Colpo	20,00
A. G., Blain	20,00
H. M. Malestroït	30,00
A. Desmazières de Séchelles,	30,00
St-Germain en Laye	20,00
A. Catteliot, Mordelles	30,00
E. R., Malestroït	30,00
M. Fichou, Sotteville les Rouen (76)	30,00
P. Rohon, Massy-Vilaine (91)	30,00
L.B., St-Sébastien sur Loire	25,00
P. Le Bars, Boulogne (92)	30,00
P. Salaun, Lorient	30,00
A. Debret, Colombes (92)	20,00
J.L. Le Cléac'h, Auray	30,00
P. L'Hénaff, St-Pabu	30,00
M. Illiaquer, Nantes	20,00
Anonymes, Châteaulin	34,00
J. D. Ploermel	20,00
N. Pilandon, Montigny Bretonneau	30,00
(78)	30,00
E. Kervran, Carquefou	30,00

Total 4 ^e liste	1199
Report des listes précédentes	6639
TOTAL	7838

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX
Tél. : (98) 46.18.24

Répondeur après 19 h.

●
Rédaction : Pierre Gallais
Directeur de la publication :
Jean Guégéniat

●
ABONNEMENTS
Ordinaire : 70 F

De soutien : à partir de 90 F

Etranger : 85 F

Etranger (par avion) : 105 F
C.C.P. 2365-76 RENNES

●
Composition mécanique
Imprimerie de l'Iroise - Brest
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387

Dépôt légal : 2^e trimestre

CHANGEMENTS D'ADRESSE

●
Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

PELLICULES GRASSES
SHAMPOOING
SAUGE

J.F. KERVERN

2 fois par semaine

LIRE et ECRIRE
LIBRAIRIE - PAPETERIE
22, rue du Mené Vannes

Vous offre un choix important
de livres bretons
et sur la Bretagne

LE GRENIER

NUMISMATIQUE

ANTIQUITÉS

1 ter, rue Poullic-al-Lor
(sous la gare S.N.C.F.)

BREST

LIBRAIRIE D'ANCIEN
CARTES postales anciennes

SOMMAIRE

EDITORIAL

UNE DIMENSION MAJEURE 4

POLITIQUE

CANTONALES 82 : UNE BRETAGNE
EN PLEINE CONTRADICTION 16
LES RÉSULTATS DE L'U.D.B. 19
LE HAUT-VANNETAIS DANS
MA BOULE DE CRISTAL 18
SAISIE MUNICIPALE 16

SOCIAL

BRANLE-BAS DE COMBAT 11

AGRICULTURE

OU VA LE SYNDICALISME PAYSAN ? 13
LE CAS D'UN C.D.J.A. 15

SOCIÉTÉ

ENQUÊTE AU CARNET :
UNE CENTRALE NUCLÉAIRE
SUR TERRAINS MOUVANTS 6

NUCLÉAIRE

MURUROA : VOL AU-DESSUS
D'UN NID DE NEUTRONS 10

HUMEUR

LE CHAHUT DES PARAS 26
POINTAGE 5
BONSOIR 29

UN JOUR AVEC

AU C.A.T. DU ROC 23

INTERNATIONAL

LA SECONDE « QUESTION
JURASSIENNE » 20
PEUPLES DU MONDE 22

CINÉMA

ASSISES DU CINÉMA BRETON
A DOUARNENEZ 27

DISQUES

CHANTS DE MARINS 28

B.D.

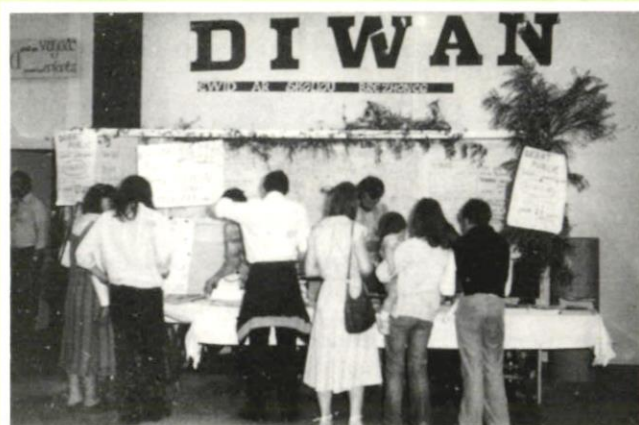
PIERRE STÉPHAN 32

RUBRIQUES

CHICHE ? 5
P.B. SERVICE 26
COURRIER DES LECTEURS 29

Edito

*Il est des revendications
simples, élémentaires, précises
qu'il s'agit de conquérir.*



Jakez Le Fèvre

UNE DIMENSION MAJEURE

COMBIEN, chez nous, parlent encore le breton aujourd'hui ? Cinq cent mille ? C'est sans doute un chiffre optimiste... En tous cas, ce n'est pas le recensement qui va nous fixer : on n'a, comme de coutume, vu aucun intérêt à dénombrer ceux qui, en France, parlent une autre langue que le français.

Dix mois après la venue au pouvoir de la gauche il n'est pas trop tard, en ce qui concerne la culture bretonne, pour dresser un état des lieux : rien, depuis mai 1981, n'a changé en effet. La langue bretonne se meurt. Doublement : les vieux disparaissent un à un et le breton, qui n'est plus qu'exceptionnellement moyen d'échange hors du lieu fermé du village, perd peu à peu son génie propre. A l'est, le parler gallo s'use inexorablement. L'histoire est aux oubliettes pour le peuple. Elle ne se hasarde guère en dehors de l'université. La radio-télé confie toujours le breton dans des tranches horaires aussi restreintes que mal situées ; l'école l'ignore presque totalement. La charte culturelle, création électorale, étale du baume en forme de crédits, mais on l'avait compris : c'est la mort qu'il faut rendre douce.

L'extraordinaire, dans ce contexte général d'affaiblissement de la culture traditionnelle du peuple breton, ce sont les sursauts qui marquent dans la plupart des domaines une qualité et une universalité incompatibles avec le statut dévalorisant de province. La littérature bretonne est productive ; le théâtre trouve des œuvres nouvelles ; la chanson connaît un renouveau inattendu ; la matière bretonne est le sujet de travaux universitaires de qualité. Diwan plante les pousses d'une nouvelle génération de bretonnants ; ailleurs on fait des cours sauvages, on collecte les traces d'une civilisation ancienne...

En opposition avec la politique unificatrice de l'état, le mouvement culturel breton pose, en contrepoint des rapports économiques, la question nationale en Bretagne.

Tous ses tenants, dans le fond, en conviennent, quelle que soit leur réponse à cette question. Comme tous, ou presque, étaient au printemps dernier en accord sur ceci : seule une majorité nouvelle, de gauche, pouvait créer les indispensables préalables politiques à une survie et à un épanouissement de la culture bretonne. Mais la gauche française au pouvoir se trouve en face d'une impossibilité : d'accord pour satisfaire des revendications qu'elle a elle-même soutenues, elle est par nature incapable de porter la solution d'un problème nationalitaire.

Car il s'agit de tout autre chose que de promesses non tenues, de priorités non respectées ou de programmes aux oubliettes. C'est la simplicité même de la revendication culturelle bretonne qui la rend parfaitement irrecevable. Diwan intégrée au service public d'éducation : franchement, quand on a à son actif les nationalisations, peut-on en faire une montagne ? La Bretagne historique à cinq départements, un service breton de radio-télévision, la bretonnisation des noms de lieux, l'accès de la langue bretonne à l'administration : techniquement, financièrement, c'est relativement facile.

Mais philosophiquement, c'est autre chose ! C'est reconnaître à la revendication bretonne une dimension majeure. Alors, on détourne la question. On en revient aux enquêtes qui ont prouvé depuis belle lurette ce qu'elles démontrent encore aujourd'hui, c'est-à-dire l'aliénation culturelle. On procède aux inventaires de besoins qui sont connus depuis des années, on invente des objections techniques, on polit des projets, si possible loin de la réalité populaire bretonne. Il arrive même, comme dans l'affaire de la licence de breton, qu'on cède ponctuellement. Mais ce qui est clair, c'est que la pratique de la gauche française tend à atténuer l'aspect nationalitaire de la revendication culturelle bretonne. Vous parlez « langue » : on vous répond « civilisation ». Vous dites « Bretagne » : on vous répond « région ».

Henri Giordan, chargé par Jack Lang d'une étude sur la démocratie culturelle et le droit à la différence, n'a pas éludé la question nationale en France. Pour une mission officielle, c'est une nouveauté. Mais Henri Giordan, qui connaît depuis longtemps la question, n'est pas le ministre...

En tous cas, les militants culturels bretons, les créateurs, les enseignants et plus simplement tous ceux qui sont concernés par la culture du peuple de Bretagne, ne peuvent pas faire l'économie d'une analyse de la situation nouvelle créée depuis le dix mai. Alors que le mouvement culturel avait fait une quasi-unanimité contre la politique giscardienne, le voici qui risque de diverger. D'un côté ceux qui acceptent du P.S. des attermoissements réformistes et des faux-fuyants ; de l'autre les aigris, les déçus du dix mai, prêts à dénigrer une victoire populaire fondamentale.

Cet éditorial propose une autre attitude : il y a des revendications simples, élémentaires, précises qu'il s'agit de conquérir ; il y a des droits culturels du peuple breton qu'il faut appliquer. Même si, nous en sommes conscients, cela signifie un type de rapports entre la Bretagne et le gouvernement français qui dépasse de loin la régionalisation standard. L'intégration des écoles en breton, le service breton de radio-télévision, l'accès large de la langue bretonne et du gallo aux écoles primaires et secondaires, la Bretagne à cinq départements, c'est le noyau central de ce qui est encore à conquérir.

Y renoncer, attendre encore, se contenter de miettes, c'est en fait préparer la mort en douceur d'un peuple original et de sa culture. Au mieux sa survie artificielle. Des personnes bien informées laissent entendre que ce n'est pas ce que Mitterrand veut et que, las des arguties ministérielles, il s'apprête à prendre la parole haut et fort en faveur des langues minoritaires. Tant mieux si c'est vrai, mais ne restons pas l'attendre : la culture bretonne, ici, c'est notre affaire.



U.D.B.

Pointage : Olivier Guichard et La Baule bretonne



Moins sale que le breton...

LA campagne engagée par «Skol an Emsav» pour la bretonnisation des noms de lieux n'a pas été du goût de tous. A Brest, les «dégâts» ont été réparés dans les jours suivants et les panneaux indicateurs ont retrouvé leur francité à une allure record. On signale pourtant aux services compétents le panneau ci-joint qui orne depuis près de deux ans l'entrée nord de Brest. Il est vrai que c'est moins sale que du breton... On voudrait également que l'effort de bretonnisation entrepris par la CGT soit remarqué. C'est en effet une affiche du syndicat qui a transformé Landerneau en Landerne. Bravo !



Olivier Guichard et La Baule bretonne. Mardi 16 mars 1982, 19 h 55, France-Inter. Retenez bien cette date, cette heure, ce lieu: ils en valent la peine. Voici pourquoi. L'émission «Duel» opposait ce soir-là Louis Mermaz, Président P.S. de l'Assemblée Nationale, et Olivier Guichard, qu'on ne présente plus.

A l'heure dite, Louis Mermaz, visiblement fatigué de voir les membres de l'actuel gouvernement se faire taxer, à la moindre occasion par Olivier Guichard, de «socialo-communistes», affligé de l'étroitesse de ce double vocable compromettant une ouverture politique en direction des auditeurs-électeurs encore hésitants, Louis Mermaz donc, posa cette question à son détracteur: «Mais enfin, avez-vous déjà rencontré des Centaures?»

Le caractère mythologique de l'apostrophe n'échappant pas à son destinataire, celui-ci ommenta sa réponse ainsi: «J'ai beau habiter dans un pays de légendes, la Bretagne...» La fin de la phrase fut coupée par Louis Mermaz. Mais ces quelques mots, grâce à une écoute attentive confortée par les ondes limpides d'un bon poste réglé sur modulation de fréquence, même dits sur le ton de l'aparté, furent parfaitement audibles. Et surprenants.

Comment! Voilà-t-y pas que le maire de la Baule, que le Président du Conseil Régional des Pays-de-Loire, autrement dit que l'adversaire N°1 du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne, reconnaît y vivre (en Bretagne). De trois choses l'une. Ou il s'agit d'une simple étourderie, ça arrive et on en reste là. Ou bien c'est un lapsus — en l'occurrence révélateur d'une mauvaise conscience, allez savoir.

Ou bien cette phrase participe d'un calcul à court terme (on était entre les deux tours des cantonales, mais le baron gaulliste ne se représentait pas) ou à long terme (récupération, d'ailleurs un tantinet démagogique d'une revendication bretonne). Dans ces deux cas de figure, on saisit mal la subtilité de la manœuvre, vu les opinions affichées de son auteur.

Quoi qu'il en soit, ce qui est dit est dit. Un bon paquet d'auditeurs l'a entendue, à défaut de l'avoir écoutée. Et parmi ceux-ci, gageons qu'il s'en trouvera un certain nombre pour adresser au maire de La Baule (bretonne, qui est un peu lourde à manier, mais vaut largement sa cousine marseillaise, moi je trouve) des demandes d'explication minimum, sinon de développement plus large de sa pensée.

Pour peu qu'elle nous soit communiquée, toute réponse écrite de sa main verra sa parution assurée dans nos colonnes, ceci par reproduction en fac-simile. C'est dit. Cochon (net) qui s'en dédit.

P. Gallais

FISCALITÉ

Le Breton moyen

On sait que les quatre départements de la région ne comptent que 3,43 % des «riches» qui ont fait l'objet d'un «article» de majoration alors que Paris en compte 17,52 % et l'Ile de France 35,24 %.

Il faut savoir aussi que le contribuable breton moyen a payé en 1981 (pour ses revenus de 80) une moyenne de 7,129 Frs (en augmentation de + 10,30 % sur l'an-

née précédente).

En regard, le parisien moyen a payé 16,041 Frs pour une augmentation de + 12,80 %. Notons que la moyenne française par contribuable est de 8,439 Frs (+ 11,70 %) et constatons simplement que les disparités s'accroissent (Extrait de «La Semaine Bretonne» n° 189).

Le Pellerin, Le Carnet, Rohars... du sud au nord de la Loire, Électricité de France ausculte bruyamment les terres riveraines susceptibles de supporter, sinon d'accueillir, une centrale nucléaire. En février, l'ambiance était plutôt électrique entre «pro» et «anti-nucléaires», et les équipements usuels des gendarmes mobiles se sont révélés être particulièrement contondants. Autre précision: l'arrêté préfectoral de Loire-Atlantique, qui donne «l'autorisation de pénétrer dans les propriétés privées», date bien du 8 janvier 1982...

Week-end au Carnet

UNE CENTRALE NUCLEAIRE SUR TERRAINS MOUVANTS

PASSÉ le pont de Saint-Nazaire, dont le montant du péage vous fait regretter de n'avoir pas transformé l'immatriculation de votre voiture en 44, c'est l'entrée dans le Pays de Retz. Une pelletée de communes se sont en effet adjoint cette appellation. Après Paimbœuf, on pénètre dans Saint-Viaud puis Frossay, deux communes dont une part de la superficie (la Z.A.C. du Carnet) est sollicitée pour l'implantation d'une centrale nucléaire.

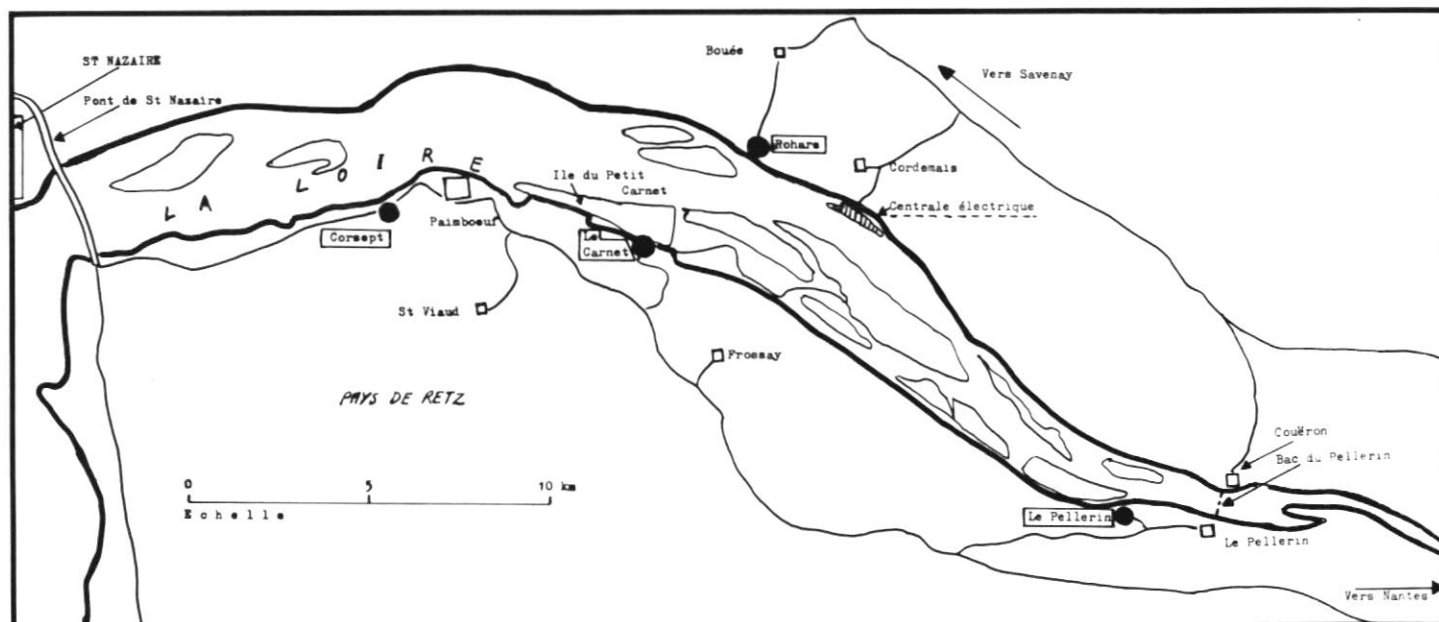
Beau pays en vérité. Sans verser dans un bucolisme qui était loin d'avoir sa place durant un mois de février particulièrement agité, disons que les îles-

vasières de cette fraction de la Loire valent une balade, comme l'intérieur immédiat des terres.

Partant des écluses près de la Cruaudais, la route cernant le site bifurque au Carnet. Presque à mi-chemin, une pancarte indique le Petit Cormier. C'est la ferme des Hamon, l'une des deux les plus concernées en surface, par le projet. Le calme y est revenu. La veille, le 26 février, les gendarmes mobiles, les sondeurs E.D.F. et leur matériel en sont repartis. Le soir approchant, on décide de commencer par la visite des champs. Hélène guide. Elle est l'une des filles de la maison. Voilà plus d'un an, elle a

repris l'exploitation de ses parents, aujourd'hui retraités. Son compagnon et elle élèvent des moutons.

Un désastre, non. Mais pas loin. Les prairies sondées, gorgées d'eau à cette époque, en ont pris un vieux coup. Les engins foreurs ont laissé leur signature sous forme de longues traînées parallèles qui sont déjà des rigoles. Parfois, un champ est partagé en deux: les bottes sont bien utiles pour traverser ces larges bandes de terre écrasée dans lesquelles on enfonce d'une quarantaine de centimètres. Quant aux trous, creusés à des fins d'étude sismique, ils frisent le mètre de diamètre. Leur pro-



Les points noirs symbolisent les sites projetés. Celui du Pellerin n'est plus retenu. Par contre, les sondages effectués sur les terrains du Carnet et de Rohars se sont, géologiquement, révélés positifs pour E.D.F.

fondeur initiale est difficile à déterminer: l'eau, qui les remplit, a fait s'écrouler des pans de terre.

En bordure d'un chemin, Hélène détaille quelques arbres: «*Les gendarmes mobiles ont coupé des branches pour se faire du feu la nuit. Chez d'autres paysans, ils se sont servis directement dans les réserves de bois. Sans compter toutes les canettes de bière qu'ils ont laissé traîner*».

De retour à la ferme, on discutera de

**«Tu profites
que t'es handicapé
pour venir
nous narguer, hein ?»**

cette ambiance créée par le quadrillage permanent des gardes mobiles envoyés là pour protéger les travaux E.D.F. C'est le week-end (1) que ça chauffait dur. Les paysans concernés (on s'était passé de leur avis pour pénétrer sur leurs terres) participaient aux manifestations anti-nucléaires regroupant, c'était selon, de 1.000 à 2.000 personnes. Responsable du comité anti-nucléaire du Carnet, Edouard Hamon raconte l'agression dont il a été victime le dimanche 14: «*Quand les gendarmes mobiles ont chargé, j'étais assis. L'un d'eux s'est dirigé vers moi et m'a dit: «Tu profites que t'es handicapé pour venir nous narguer, hein ? Tiens, prends ça!*». J'ai reçu un bon coup de crosse sur la bouche. Résultat, quatre points de suture.» Le certificat médical que me montre cet homme qui ne peut se déplacer sans deux cannes, renforce l'anecdote. Laquelle est complétée par ce rappel: «*Des gens de Plogoff étaient venus manifester ce jour-là. Il nous ont dit que les gendarmes mobiles tapaient beaucoup plus dur que durant leur lutte*».

Attablés dans la grande salle-cuisine, on passe à l'évaluation des dommages pour l'exploitation. Les conséquences du bousillage des prairies, Hélène les mesure en années: «*Un champ où il n'est plus possible de faire du foin — c'est le cas chez nous — contraint à ne pas capitaliser, c'est-à-dire à ne pas augmenter le cheptel, parce qu'on n'aura pas de quoi le nourrir. L'indemnisation qu'on va recevoir fera qu'on ne sera peut-être pas tondu cette année ou l'an prochain. Mais on sera tondu pour les années à venir*». Edouard Hamon ajoute: «*Pour ce qui est de la terre saccagée, c'est de l'argile très compacte qui coûte cher à remettre en valeur pour la production*».

**«Est-ce qu'il faut
changer de brouette,
ou bien agrandir
la porte ?»**

Des arguments qui valent qu'on s'attarde sur cette histoire d'indemnisation. Les Hamon précisent d'abord que seuls trois agriculteurs ont accepté les sondages. Ensuite qu'E.D.F. a fait signer à des paysans leur accord pour se faire directement indemniser par elle. Puis a



Prairie après les sondages...

Le Peuple Breton

bien fait sentir aux autres, que ceux qui n'agiraient pas ainsi auraient du mal à se faire payer rapidement, mais il y a plus fort: «*Cet accord que quelques personnes ont signé a été présenté à d'autres par E.D.F. comme étant un accord pour les sondages, et aussi un accord pour l'implantation de la centrale nucléaire*», soutient Edouard Hamon. «*Devant des pratiques de pression pareilles, il n'est pas question de traiter quoi que ce soit avec E.D.F. L'évaluation des dégâts, on est en train de la faire. C'est à la Chambre d'Agriculture qu'on l'enverra*».

Une autre conséquence des sondages reste à préciser: celle occasionnée par le bruit des engins. Le dimanche matin, dernier jour de février, la ferme Hamon connaît une agitation inhabituelle: en huit jours, c'est le troisième agnelage qui donne un petit mort-né. «*Les bêtes étaient affolées durant les sondages*» rappelle Edouard Hamon. «*On vient d'appeler le vétérinaire pour qu'il vienne faire un constat*».

Ce climat de contraintes et d'agressions, ces paysans l'ont d'autant plus mal ressenti qu'il était manifestement éludé par leurs élus. C'est l'avis de l'ancien agriculteur du Petit Cormier qui, lance: «*Pendant tout ce temps, pendant que le pays était envahi de gendarmes mobiles, pendant qu'on se faisait taper dessus, pendant qu'on saccageait nos terres, croyez-vous que les conseillers municipaux de Saint-Viaud auraient bougé ? Que non ! Tout ce qu'ils trouvaient à faire en séance, c'était de prendre un air recueilli et inspiré pour répondre à des problèmes communaux du genre: il y a une brouette municipale qui est trop grande pour passer une certaine porte. Est-ce qu'il faut changer de brouette ou bien agrandir la porte ?»*

Des municipalités qui, on s'en doutera donc, se sont prononcées pour l'arrivée de la centrale sur leurs territoires respectifs. Rencontré le samedi matin, Léon Rochais, maire de Frossay fait son

tour d'horizon. Il parle des opposants: «*Selon moi, il y a quatre sortes d'anti-nucléaires. D'abord les cultivateurs. Ensuite les personnes qui ont peur de la centrale, qui sont un petit nombre. Puis les syndicalistes de la F.D.S.E.A. Enfin les petits pères qui ne veulent pas perdre leur tranquillité; ceux-là sont plus près de la réalité, à mon point de vue*».

Pour cet agriculteur en retraite, l'oppo-

**«Nous, à Frossay,
si l'on accepte
la centrale,
c'est un peu
par civisme...»**

sition diminue et ne constitue plus qu'un petit noyau. Cette contestation, il la déplore: «*Ça fait une division dans la commune, à l'intérieur des familles, et c'est dommage, car il en restera des traces*».

Le droit de manifester? Le maire de Saint-Viaud le reconnaît, il doit s'exercer, mais dans la politesse, sans céder à la violence. A la question: n'y avait-il pas d'autres moyens que cette invasion de gendarmes mobiles sur la commune? «*Certains ont parlé de milices communales... C'était bien sûr hors de question*».

Quant à la justification de la position municipale, elle est ainsi formulée: «*Nous, à Frossay, si l'on accepte la centrale, c'est un peu par civisme pour le département et toute la région. Il y a une cinquantaine de chômeurs sur la commune. Des entreprises de maçonnerie, de charpenterie locales pourront sous-traiter avec les entreprises qui construiront la centrale. Et puis on nous promet l'installation d'usines à proximité. Il y aura possibilité d'implanter des industries lourdes qui, dans un rayon de 15 kilomètres, bénéficieront d'un rabais de 30% dégressif*».

Des promesses en partie confirmées

par cet extrait du rapport du préfet de région (Pays de Loire) en date de novembre dernier: «La construction d'une centrale nucléaire (2) qui s'accompagne d'un afflux important de main-d'œuvre, exige des «équipements d'accompagnement» qui permettent d'accueillir les travailleurs et leurs familles dans de bonnes conditions. Un tel chantier devrait employer une proportion notable de main-d'œuvre locale ce qui implique un effort de formation professionnelle important. Enfin, la construction puis l'exploitation d'une centrale nucléaire ont des conséquences économiques sur l'économie locale au niveau de l'emploi, des ressources fiscales et de l'activité induite.»

Bien que connue (3) cette argumentation continue à faire de l'effet, et particulièrement dans ce Pays de Retz. Rencontré au Migron, petit village qui dépend de Frossay, un jeune d'une vingtaine d'années explique pourquoi il sera demandeur pour travailler à la centrale. «Je viens de finir mon armée et j'ai trouvé de l'embauche à Cordemais. J'y suis électricien et je bosse en moyenne tension. Là-bas c'est le thermique. Si je préfère le nucléaire, c'est qu'il est beaucoup plus propre. C'est inimaginable les protections qui sont prises dans une centrale.»

Ce discours, je le retrouverai chez un

«Ce qui me gêne, c'est qu'elle reste sur place radio-active très longtemps»

autre jeune qui, lui est employé dans les centrales de Chinon. Il assurera qu'il y connaît un bon nombre de Bretons, d'Angevins, de Vendéens, qui n'attendent qu'une chose: obtenir un emploi à la future centrale nucléaire. D'ici à ce que prochainement on voit défiler une manifestation de pro-nucléaires dont les banderoles porteront l'inscription «Vivre et travailler au pays», il n'y a pas loin...

Même topo chez certains (la majorité?) commerçants du Pays de Retz. M. Maura, restaurateur au Migron (matin, midi et soir, il apportait leurs repas aux sondeurs qui ne pouvaient quitter leurs champs de manœuvre) explique: «Une chose que je n'ai pas appréciée, c'est de voir un jour un anti-nucléaire débarquer chez moi et me demander de me déclarer contre le projet de centrale. Ce qui revenait à m'aliéner une partie de ma clientèle. Et je ne suis pas le seul com-

merçant à penser ça». C'est net et sans bavure. Tout comme l'est ce rappel: Quand le Pont de Saint-Nazaire a été mis en fonctionnement, ça a charrié du monde; la centrale nucléaire en charriera davantage. Point à la ligne et n'y revenons plus.

Un artisan de Frossay aura sensiblement la même position. Mais il amènera deux réserves. La première: «Vous posez la question de l'information, la manière dont elle est faite. Mais est-ce que vous ne croyez pas que les gens, commerçants ou non d'ailleurs, ne voient pas d'abord leur intérêt immédiat, et qu'ils n'ont pas spécialement l'envie d'être à tout prix informés?» La seconde: «Est-ce qu'une centrale nucléaire est fiable? Sans doute que oui. Par contre ce qui me gêne, c'est qu'après vingt ans de fonctionnement, elle est hors d'usage et qu'elle reste sur place, radio-active, très longtemps.»

Deux réflexions dont on conviendra qu'elles contiennent la matière à de larges débats. Lesquels se sont d'ailleurs faits dans la région et continuent à avoir lieu. En Pays de Retz surtout. Au nord de la Loire, ça commence, la fin de février et la première quinzaine de mars ayant été consacrées à de nouveaux sondages de terrains par E.D.F. A Rohars pour être précis, juste en face de Frossay, sur la commune de Bouée (voir carte).

De Frossay au Pellerin, la route. Du Pellerin à Couëron, le bac. Puis la route de nouveau vers Saint-Etienne de Montluc et Savenay. Quelques kilomètres avant, on oblique à gauche, vers la Loire. De Bouée à Rohars, une route étroite. Le coin présente pas mal de similitude avec celui de l'autre côté de l'eau. En remontant vers Bouée, au croisement de la direction de Cordemais, une ferme, celle de La Noé. On peut y consommer les produits qui y sont fabriqués. Une activité que le propriétaire des lieux voudrait bien voir, dans un proche avenir, s'intégrer dans une structure touristique encore inexistante.

La centrale nucléaire, Émile Bioret est contre. Mais d'une part il pense qu'elle a 90% de chances de s'installer à Rohars. D'autre part, il ne s'opposera pas à son installation, «parce que la jeunesse actuelle n'est pas capable de s'en passer». Ouvrez le ban: «J'ai 23 ha, au total 100 parcelles. Si la centrale arrive, je traiterai avec E.D.F. le remboursement de mes terres, tout comme celles des autres propriétaires», dit Émile Bioret, qui est aussi co-président départemen-

tal du M.O.D.E.F. (4). «Les partisans du nucléaire veulent qu'on donne nos terres pour une centrale nucléaire qui donnera du travail? Voire. Moi, je veux simplement essayer d'en vivre, faire un bien de famille, une société foncière indivisible pour que ma fille puisse vivre avec. Je dis que si on est assez grand pour nous expulser d'une Z.A.D., on doit être assez grand pour repasser l'exploitation à la terre.»

Rencontré ce dimanche après-midi au rassemblement de Bouée (une cent-

«Et ce pognon, c'est celui du peuple. C'est le peuple qui paye!»

cinquantaine d'anti-nucléaires, dont le nombre s'étoffa un peu lors de la manifestation de Savenay qui suivra), un vieux paysan, vareuse et pantalon bleus, tapote le sol de sa canne. Sa perplexité, apparente le temps d'écouter les informations données par mégaphone, est en réalité une grande attention. La région, il la connaît parfaitement. Interrogé au micro d'un reporter de Radio Atlantic de Nantes, il remet certaines choses à leur place. Une centrale à Rohars, ça veut dire, aussi, des travaux de dévasage: «En ce moment, je pense au pognon qu'on va utiliser pour dévaser. On l'a déjà fait il y a soixante ans pour créer une circulation d'eau et c'était pas gratuit. Et ce pognon, c'est celui du peuple. C'est le peuple qui paye!»

Cet aménagement de la Basse-Loire, ces Z.A.D. qui n'en finissent pas de différer leur aménagement, ces projets d'implantations industrielles, ont toutes les manifestations extérieures de cette Arlésienne dont on ne cesse de parler mais qui jamais n'apparaît. C'est en tout cas le sentiment d'un homme d'environ trente-cinq ans dont l'allusion à ce qui aurait pu être a le don de lui échauffer le tempérament: «Sur la portion de la Loire qui est suffisamment large à cet endroit, au niveau de Saint-Viaud et Frossay, il a été un temps question de construire un port en eau profonde. Le projet était viable. Et il l'était d'autant plus qu'il est tout de même de notoriété publique qu'un financement, destiné à permettre l'implantation d'industries, arrive sans problème dès lors qu'il y a une infrastructure portuaire. Et que la création d'une «zone à aménager» n'a jamais impliqué automatiquement l'arrivée des industries en question! Ce pro-

LE CHANGEMENT :





La manifestation de Savenay

jet d'un port aurait pu déboucher sur la venue d'usines comme des aciéries, par exemple. Mais rien n'a été fait.»

Sur ce terrain (mouvant en l'occurrence) la justification économique d'une centrale nucléaire en Basse-Loire a donc du mal à passer. Les 480 ha sur l'île du Carnet (la centrale en occuperait 180 dont 40 privés) acquis progressivement depuis huit années par le Port Autonome de Nantes-Saint-Nazaire, auraient dû accueillir des industries et les emplois inhérents. Rien n'est venu et des habitants en viennent à se demander si on ne leur fait pas troquer les assurances du Port Autonome contre celles d'E.D.F....

Du carnet à Rohars, pour peu que l'on ait, l'espace d'un moment la tentation de se livrer à ce délicat exercice consistant à peser le pour et le contre, cette tentative est très vite perturbée par une troisième donnée qui, comme si ça ne suffisait pas, vient bousculer un tantinet une juste analyse de la balance.

Donnée qui tient dans la phrase suivante: «Je crois au contraire que le nucléaire, question d'une importance vitale pour notre avenir, justifie pleinement l'organisation d'un vaste débat dans notre pays: enfin informés, les Français pourront se prononcer par référendum». (5) Enfin! «l'une des grandes œuvres que nous allons réaliser au cours des prochaines années» (disait Pierre Messmer à la T.V. le 6 mars 1974), promettait, si le candidat François Mitterrand était élu, d'être autrement considérée que comme une construction d'autoroute. Mais depuis le 10 mai, c'est toujours le cas.

D'où le dilemme. Que faire lorsqu'on est P.S. et anti-nucléaire? Suivre son gouvernement qui, par préfet interposé, envoie des bataillons de gendarmes mobiles sur un site où une partie de la population refuse l'implantation d'une centrale? Ou bien lui faire savoir qu'il a tort d'agir ainsi et se ranger résolument aux côtés des opposants, en participant à leur lutte? Ou bien encore, faire silence, attendre pour se prononcer?

Cette énumération des comporte-

ments possibles à observer est loin d'être exhaustive. mais en tant que telle, elle illustre indirectement un malaise, celui vécu par la coordination anti-nucléaire de la Basse-Loire qui a vu peu à peu certains de ses comités relever des absences en leur sein. Un malaise qui n'exclut pas la détermination de cette coordination, c'est certain, mais qui ne peut que renforcer E.D.F. dans sa position qui est d'exécuter les directives gouvernementales. Comme il ne peut que renforcer le coup de poignet des gendarmes mobiles.

Petite anecdote. Le lundi 1^{er} mars, au soir, Edmond Hervé, ministre de l'Éner-

«Le ministre nous a même dit qu'il fallait qu'on pense à tous ces peuples du Tiers-Monde que la France devait aider»

gie, (venu soutenir cinq candidats P.S. aux cantonales dans la région) s'adressait en ces termes à une soixantaine d'anti-nucléaires du Carnet venus mettre un peu d'animation à sa réunion publique: «Aucune décision d'implantation n'a été prise sans consultation des élus. Vous devez respecter la règle de la démocratie. Les élus sont là pour prendre des décisions. Vous n'avez aucun pouvoir en ce domaine.» Ces dires, rapportées par «Presse-Océan», seront confirmés par Edouard Hamon qui ajoutera: «Le ministre nous a même dit qu'il fallait qu'on pense à tous ces peuples du Tiers-Monde que la France devait aider. Et elle ne peut le faire que si elle est forte économiquement: pour ça le nucléaire est inéluctable». (Air connu) (6).

Début mars également, on apprend la démission du comité de défense de Plogoff. Parmi les raisons de cette décision, «Ouest-France» (daté du 5 mars) cite cette réflexion d'anciens militants du

comité: le soutien sur place à d'autres luttes anti-nucléaires, sur d'autres sites n'est plus de mise, «par simple reconnaissance envers Mitterrand et les socialistes». L'aveu, bien que non partagé par l'ensemble du comité, éclaire assez bien la difficulté qu'a — sur le terrain — la coordination Basse-Loire à populariser son action.

Enfin, et le tableau serait incomplet si l'on n'en parlait pas, il reste qu'au Pays de Retz, et dans la région de Bouée-Savenay, ceux opposés et favorables à la centrale se partagent apparemment équitablement. Ceci dans une attitude irréductible. Écoutons un jeune «pro» de Frossay: «Il y a des anti-nucléaires qui ont tenu un fil de fer à travers la route. Ça aurait pu être un meurtre. Moi, si ça continue, la prochaine fois, je prends mes rangers, mon treillis et ça cognera, tu peux me croire». Ceci accompagné d'un «Mais ici, tout le monde est pour la centrale!» Là, il pousse un peu loin, le bonhomme. Certains «anti», au moins font preuve d'un plus juste sens de la mesure, et partant, gagnent en crédibilité. Hélène Hamon fait ainsi la part des choses: «Il y a peu de pour, peu de contre, et la grande majorité des gens ne se prononce pas».

Pierre Gallais

(1) Le matériel (imposant) d'E.D.F. restait sur place.

(2) De quatre tranches de 1.300 mégawatts chacune.

(3) Et surtout difficilement crédible. L'euphorie dure le temps de la construction de la centrale. A cet égard, l'exemple de Saint-Laurent-des-Eaux qui réclame une troisième centrale nucléaire pour sauver l'emploi dans la région est assez révélateur (lire P.B. N°218 et notamment, le dossier nucléaire du P.B. N°195).

(4) Mouvement d'Organisation et de Défense d'Exploitants Familiaux (Syndicat d'agriculteurs).

(5) Déclaration de Mitterrand aux comités anti-nucléaires de Plogoff et de la région le 23 avril 1981 (citée par le Groupe Alternative au Nucléaire de Saint-Nazaire).

(6) Sur le «Nucléaire et le Tiers-Monde», lire un commentaire de J.J. Monnier paru dans le P.B. N°216 (décembre 1981).

Tempête au-dessus d'un nid de neutrons

Violant les réglementations gouvernementales qui les lient au secret, des ingénieurs civils français travaillant sur l'île de Mururoa dans le Pacifique ont révélé au «National Times» d'Australie que du Plutonium 239 et d'autres déchets radioactifs entreposés sur une plage de l'atoll ont été balayés par la mer lors d'une succession de tempêtes au début de 1981.

Rappelons que l'atoll de Mururoa sert de plateforme à la France, depuis 1950, pour ses essais de bombes atomiques.

Pour des mesures d'économie de temps et d'argent, supposent les ingénieurs, la France a cessé de sceller des tonnes de résidus radioactifs pour, ensuite, les enterrer à une profondeur de 300m comme l'exige la réglementation internationale.

Ainsi, depuis 1975, on entrepose sur la plage du plutonium protégé d'une couche de béton et d'asphalte ainsi que des déchets radioactifs, dont des vêtements et autres matériels irradiés, enfermés dans des tonnes de métal et des sacs de vinyl. Avant la tempête du mois de mars, l'amoncellement des déchets s'étendaient sur plus de 30.000m². Le jour qui suivit cette tempête, le spectacle était effrayant: des sacs de vinyle éventrés, des morceaux d'asphalte contenant le plutonium mort jonchaient la plage, des tonnes de déchets radioactifs flottaient sur la lagune.

Le général en fonction à Mururoa demanda aux autorités françaises de lui envoyer de l'aide pour nettoyer cette catastrophe radioactive. Mais, la France était noyée dans la période pré-électorale et Giscard avait bien d'autres chats à fouetter. Le général fit appel, alors, à quelque 2500 employés de la Commission de l'énergie atomique ainsi qu'au personnel militaire stationné sur Mururoa.

Rapidement, on s'aperçut que la situation était très grave, que les équipes de nettoyage ne pourraient jamais ramasser autant de débris et tout nettoyer.

Malgré la gravité des circonstances, les autorités n'ont jamais averti le personnel, mais, ont seulement conseillé à la population de ne pas «avalier» l'eau de mer, qui pourrait être contaminée, tandis que les plages et les baignades étaient toujours permises (...).

Peu de temps après l'élection de Mitterrand à la présidence de la République Française, les ingénieurs de Mururoa ont porté la question de la contamination des plages à la connaissance du Ministre de la Défense, Charles Hernu. Niant la gravité de la situation, les autorités militaires ordonnèrent un rapide nettoyage de l'île, quelques temps avant la visite de M. Hernu le 4 août.

Le dramatique tableau que l'armée avait tenté de dissimuler fut mis en pièce alors qu'une tempête fit rage dans la nuit précédant l'arrivée de M. Hernu.

Ce fut une scène chaotique qui se déroula devant les yeux du ministre: les

Le taux de radioactivité croissant sur l'île et l'absence de toutes décisions du gouvernement, qui semble ignorer le sérieux du problème, ont motivé les ingénieurs à dénoncer en détail une affaire qui les concerne mais, qui touche aussi la population de Tahiti. Ils ont exigé du gouvernement français, par l'intermédiaire de leur syndicats, une amélioration de la surveillance médicale du personnel de Mururoa, ainsi que la nécessité de rendre publiques les données concernant la contamination de l'atoll. En cet instant, le gouvernement n'a toujours pas répondu.

Bien que les ingénieurs soutiennent la politique nucléaire de la France, ils craignent des représailles à la suite de leurs



D.R.

équipes de nettoyage s'empressaient d'un côté de rassembler les débris dispersés, d'un autre côté d'ériger des fils de fer barbelés afin d'isoler cette partie de l'île devenue «dangereuse». Hernu promit alors des mesures immédiates pour remédier à la situation; mais 5 mois après rien n'avait changé.

Notons que durant l'année 81, 10 essais ont eu lieu sur l'atoll de Mururoa dont 6 se sont déroulés après l'élection de Mitterrand; les derniers datent du 6 et 8 décembre. Depuis 1975, les expériences se passent sous terre. Chaque explosion provoque une chute de 2 cm du cœur de l'île; actuellement, la dénivellation a atteint 2m.

révélations; ils ont déposé dans une banque des copies de documents secrets et refusent, bien entendu, de révéler leurs noms. Et un de ces ingénieurs de préciser: «**Nous avons d'autres cartes dans nos poches. Si le gouvernement refuse d'agir, nous pourrions encore rapporter de plus amples informations.**»

D'autre part on parle de la décision de la France de «déménager» ces essais de Mururoa, pour les îles de Kerguelen dans la partie sud de l'Océan indien. Alors que la pêche bretonne s'oriente vers les Kerguelen, voilà qui pourrait ruiner quelques espoirs.

Wise.

**ENTREPÔT
MACQUART**

**KRONEN
CLASSIC**

BREST Tél. 02.38.34

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

**DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES**

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES



Occupation à la SOBRECAR

BRANLE-BAS DE COMBAT

Augmentations de salaires, application des 39 heures, mise en place de la 5^{ème} semaine de congés payés, mais aussi simple reconnaissance du droit syndical, sont, depuis le début de cette année, à l'origine des cascades de conflits dans les entreprises de Brest à Nantes, ainsi d'ailleurs que dans le reste de l'Hexagone. Lequel,

en janvier et février 82 en aura connu deux fois plus que dans les deux premiers mois de 81. Les nouvelles avancées sociales ont donc du mal à faire leur chemin. Dans les lignes qui suivent, nous évoquons trois conflits, chacun à leur façon révélateur de la difficulté de l'installation d'un changement.

« C'est une honte! »

Trois jours avant l'arrêt de la grève et de l'occupation dans les cinq entreprises de carénage brestoises (1), avant la signature d'un accord entre la C.G.T. et l'Union des Industries Métallurgiques et Minières (portant sur l'augmentation de salaires, la mise en place des 39 heures, la 5^{ème} semaine et les congés de fin d'année), le climat était à l'effervescence sur le port, à la forme de Radoub n°3. Cette journée du 15 mars aura été placée sous le signe de l'attente, de la préparation d'une défense. L'ordonnance d'évacuation des grévistes obtenue par les patrons, serait-elle ou non appliquée ce jour-là?

Toute la journée, on commentera

d'abondance, à la SOBRECAR, la présence à Brest de deux fourgons de C.R.S. venus de Quimper qui se révéleront être en fait deux cars de la gendarmerie locale. « Un seul flic qui débarque, et c'est tout le port qui est bloqué! », prévient un caréneur. Engins de travail, voitures personnelles, un car seront placés de façon à compromettre toute progression des forces de l'ordre.

Journée placée également sous le signe de l'indignation. Les femmes de caréneurs étaient en fin de matinée à la Chambre patronale pour réclamer le paiement des salaires de février de leurs maris. Les nouvelles parvenant à la SOBRECAR faisaient état de tabassage patronal. La fièvre montait: « C'est une honte de taper sur des femmes! Si les patrons en arrivent à ces arguments, ils sont tombés bien bas ». Vers midi et demi, elles étaient de retour. Pas de « tabassage », non, mais au moins une

bousculade plutôt musclée, puisque parmi elles, une aura le bras cassé. Parmi les présentes: « Moi, j'ai reçu un coup de pied dans le ventre. » Une autre se fera cogner sur les seins.

Une journée enfin où feront plus que seulement transparaître les conditions de travail particulièrement dures de ceux qui nettoient les bateaux. On parlera beaucoup de maladies non reconnues comme professionnelles. On parlera aussi de reclassement. Un caréneur dira: « J'ai été accidenté. La loi prévoit que je sois reclassé dans l'entreprise. En réalité, on cherche à me virer. » □

(1) SOBRECAR, Peinture navale, SOLOR-PEC, T.M.T., S.M.P.O. En tout plus de 500 personnes.

Un lock-out bien rapide...

Une augmentation de salaires qui tardait à venir, une négociation à ce sujet que la direction évitait manifestement, ont décidé trente caristes de la Biscuiterie Nantaise du Vertou à entamer une grève. Réaction des dirigeants de cette filiale de la General Mills américaine (elle détient 97% des parts): le lock-out de l'usine. Enfin... elle ne l'appelle pas ainsi. Pour elle, ce conflit a démarré sans qu'il y ait tentative des syndicats de négocier, ces mêmes syndicats — en

étendant le mouvement à toute l'entreprise — ayant provoqué son incapacité de fonctionner. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont une version différente: «Tous les travailleurs actuellement arrêtés dans l'entreprise savent que c'est la direction qui a refusé de donner du travail à 400 personnes, qui n'étaient pas en grève en raison d'une action menée par trente personnes.» Le second point tient dans une question: comment la direction peut-elle par ailleurs affirmer que personne ne peut travailler sous prétexte que 30 caristes sont en grève, puisque ces mêmes caristes, de par leur qualification, sont supposés ne pas avoir de responsabilités notables dans l'entreprise?

Décidé deux heures seulement après le démarrage de la grève, c'est bien ce lock-out qui provoque l'extension du mouvement dans le reste du personnel (d'autres revendications vont se greffer), ainsi que le démarrage d'une occupation de l'entreprise le 1^{er} mars. Et puis il y aura cette fameuse journée du 8 mars, où il apparaît que la proposition d'entamer des négociations lancée par la Direction n'était en fait que l'établissement d'un calendrier de négociations. Ce qui est un peu différent. La réunion prévue sera supprimée.

Quant au conflit sur le terrain, il prendra de l'ampleur avec, le 5 mars, une manifestation inter-entreprise Lu-Brun (General Biscuit Anglais) et la B.N. dans les rues des Nantes. □

L'exemple des Côtes-du-Nord...

Durant janvier et février, dans le seul département des Côtes-du-Nord, c'est près d'une vingtaine d'entreprises qui aura connu des conflits sociaux. En voici une illustration (1).

HOPITAL — Saint-Brieuc — Débrayage — C.F.D.T.; CLINIQUES PRIVÉES — Saint-Brieuc — Débrayage — C.F.D.T. — Temps de travail; SAMBRE ET MEUSE — Saint-Brieuc — C.G.T. — Grève et occupation — Temps de travail; UNICOPALAIT et UNICOPA ALIMENTS — Guingamp — Grève et occupation — C.F.D.T. — Temps de travail; SOGUINTEL — Guingamp — Grève et occupation — C.G.T. — Temps de travail; S.A.M.U.A. — Louargat — Grève et occupation — C.F.D.T. — Droit syndical et licenciements; DANNO — Lanrodec — Grève et occupation — C.G.T. — Temps de

travail; DANNO — Loudéac — Grève et occupation — C.F.D.T. — Temps de travail; TRANS'ARMOR — Lamballe — Occupation — C.F.D.T. — Emploi; LAFARGE — Ploëmet — Débrayage — C.F.D.T. — Emploi; L.T.T. — Lannion — Grève et occupation — C.G.T. et C.F.D.T. — Temps de travail; BLANC-AERO — Saint-Brieuc — Grève et occupation — C.G.T. — Temps de travail; AUDRAIN — Guingamp — Grève et occupation — C.G.T. — Temps de travail; AUDRAIN — Lamballe — Grève — C.F.D.T. — Temps de travail; MEUROU — Saint-Brieuc — Débrayage — C.F.D.T. — Salaire; COOPERL — Lamballe — Débrayage — C.F.D.T. — Temps de travail; COFMA — Quintin — Débrayage — C.F.D.T. — Emploi; CAT URBAIN — Saint-Brieuc — Débrayage — C.G.T. — Salaire.

(1) Dont le mode d'emploi est le suivant: Entreprise, Ville, Action, Syndicat, Cause.

Vous avez dit «syndicat» ?

A Louargat, près de Guingamp, on a travaillé durant le mois de mars à combler un retard considérable en matière sociale, retard malheureusement pas si rare que cela en Bretagne. A la S.A.M.U.A. (matériel agricole), la grève et l'occupation par les cent-cinquante ouvriers et employés avait pour objet la reconnaissance... du droit à ce qu'un syndicat soit représenté dans l'entreprise. Dans celle-ci (isolée dans le coin)

le mot «syndicat» a en effet le don de provoquer chez son patron, M. Quemper, des réactions peu amènes envers le personnel. Mais le cours des choses ne pouvait décidément pas rester statique: les conditions de travail sont particulièrement déplorables, les fins de mois difficiles. Quant à la gestion de l'entreprise, elle bat de l'aile, les employés remettant en question la compétence de leur patron en la matière. Durant le conflit, M. Quemper avertira les délégations des ouvriers, qu'il serait prêt à licencier la moitié des effectifs de son personnel. Dont, et surtout mais ça

allait de soi, ceux membres de la C.F.D.T., présente parmi les employés. Ceux-ci durant ces semaines, ayant au passage fait preuve d'un esprit de responsabilité consistant à contribuer à ce que l'entreprise puisse continuer de fonctionner. A l'extérieur, la popularisation sera recherchée et obtenue parmi une population favorable aux grévistes, popularisation qui bénéficiera, dès le début du conflit, du soutien actif de l'U.D.B. A la fin du mois, le 22 mars, les grévistes organisaient l'élection des délégués du personnel, sous le contrôle du maire de Louargat. □

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 70 F (1)
étranger : 85 F (1)
de soutien : à partir de 90 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion: 105 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**PUBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 50 F (1)
étranger : 60 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion: 75 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

Aujourd'hui, les agriculteurs s'affrontent pour de bon avec le Pouvoir. Ils s'affrontent aussi à l'intérieur même du monde paysan.



Le Peuple Breton

Les agriculteurs manifestent contre Pierre Mauroy. C'était, déjà, le 26 octobre 81 à Brest.

OU VA LE SYNDICALISME PAYSAN?

La paysannerie apparaît aujourd'hui clairement comme l'une, sinon la force de droite la plus active face au pouvoir de gauche issu du 10 mai 81. La FNSEA s'affirme de plus en plus comme un bastion anti-changement: non à une meilleure répartition des aides agricoles, non à l'organisation des marchés par office, non aux Offices fonciers, non au soutien à E. Cresson lors des négociations de Bruxelles... et non au pluralisme syndical. Renforcée par sa démonstration de force à Paris le 23 mars, la FNSEA reste quasiment hégémonique chez les paysans. Elle arrive à mobiliser en masse des petits et moyens paysans qui n'ont pourtant aucune raison objective de défendre ses thèses. Alors, est-ce le pouvoir de gauche qui par ses erreurs, ses maladroites... sa volonté de «saquer les paysans», conduit à ce raidissement paysaniste de

la paysannerie? Ou est-ce la gauche syndicale (CNSTP, Modéf, Interpay-sanne...) qui est incapable de proposer concrètement les grandes lignes d'une politique agricole de gauche et de mobiliser les paysans en ce sens?

La radicalisation à droite de la FNSEA

«Nous avons veillé jusqu'ici à ce que les gros n'écrasent pas les petits; nous veillerons désormais à ce que les petits ne tuent pas les gros».

(F. Guillaume au Congrès FNSEA du Touquet en février 82).

C'est clair.

Jamais jusqu'ici le Ministre français de l'Agriculture ne s'était engagé dans les négociations de Bruxelles sur des

bases aussi proches des revendications paysannes. Les autres années, la FNSEA organisait des manifs de soutien au Ministre, cette année ce fut une manifestation d'opposition résolue...

C'est clair.

Certes, les paysans ont connu en 1981 une année de forte baisse de leur revenu. Mais ce n'était que la huitième année... Et encore faudrait-il préciser qu'en 1981 la baisse du revenu était liée davantage à la stagnation de la production qu'à l'évolution divergente des prix et des coûts.

Cette précision mérite d'être donnée.

La FNSEA avait fait manifester chacune de ses fédérations départementales afin de protester contre cette baisse de revenu en décembre dernier.

Seules des FDSEA tenues par l'opposition interne (Interpay-sanne) ainsi que la FDSEA des Côtes-du-Nord s'y étaient refusés. Ce dernier refus s'explique essentiellement par la bonne conjoncture agricole au cours du second semestre 81, notamment en porc. La FDSEA de Loire-Atlantique, exclue de la FNSEA en 78 car trop à gauche, organisa de son côté une manif sur des bases différentes. Les difficultés de récolte du maïs en 81 explique pour une large part sa décision.

Comment doit-on expliquer cette radicalisation à droite? Deux explications sont généralement données: la manipulation du syndicat par la droite politique et notamment le RPR, le fait pour la FNSEA-CNJA de n'être plus la seule organisation syndicale reconnue.

Elles sont très justes. Il n'est point nécessaire d'y revenir. Mais il faut en voir sur le fond leur réelle signification politique.

Le paysannerie sous la V^e République

L'avènement de la 5^e République ça représentait quoi? Tout simplement l'institution par la bourgeoisie industrielle et financière française d'un sys-

Quand la Conjoncture...

Le pouvoir de gauche a été servi par une conjoncture favorable. Le prix du lait se situe en mars 82 à 16% au-dessus du prix de mars 81, le second semestre 81 a été excellent pour les producteurs de porcs, les cours de la viande bovine ont progressé de 22% en un an. Les légumes de conserves vont augmenter de 15% en moyenne en 82, la pomme de terre atteint 1,00F/Kg en mars 82 (moyenne de 35 cts/kg en 1981).

Certes, les charges ont augmenté en 1981 à un rythme très fort + 13-14% mais en 1980 la hausse avait été de 15,5%.

Le cours du porc était tombé à 9,00F/Kg (classe 3) en février. A titre de comparaison, il était tombé à 6,60F/Kg en août 80. 9,00F/Kg c'est bien sûr insuffisant pour qu'un jeune s'en sorte. Par ailleurs, cette chute succédait à la première période faste pour les producteurs de porcs depuis 1975. Il n'en demeure pas moins que les prix en février restaient encore à près d'1F/Kg supérieur à ceux d'août 80 même en francs constants!

tème de pouvoir qui lui permette de conduire l'appareil d'Etat à sa guise, en fonction de ses intérêts. La guerre d'Algérie n'a été qu'une condition historique favorable et non une motivation fondamentale.

Quelle fut l'une des orientations du nouveau régime?

Dès 1960, puis en 62 étaient votés les lois d'orientation agricole qui avaient pour but d'accélérer l'évolution de l'agriculture (concentration foncière, «modernisation», intégration à l'économie capitaliste...) en associant les couches «dynamiques» de la paysannerie à l'antigestion de l'exode rural et de la

FNSEA s'explique par un raidissement de l'«élite paysanne» accrochée à ses prérogatives, il faut tout de même s'interroger sur la facilité avec laquelle la FNSEA mobilise les paysans. Et il faut s'interroger sur la portée du changement pour les paysans...

Le «changement» pour les paysans bretons ça a été avant tout une conjoncture favorable depuis le second semestre 81. Qu'on en juge:

— le prix du lait se situe en mars 82 à 16-17% plus haut qu'en mars 81,

— le second semestre 81 a été la première période faste pour les producteurs de porcs depuis 1975

	Hausse des prix agricoles	Hausse des charges	Variation de la production	Variation du revenu
1980	+ 5,5%	+ 15,5%	+ 4,7%	— 6,8%
1981	+ 10,3%	+ 13,3%	— 0,2%	— 6,7%

rationalisation de l'appareil de production agricole.

A. Gourvennec, est le meilleur symbole de cette association des «contestataires» paysans à l'élaboration d'une politique conforme aux intérêts de la bourgeoisie.

L'arrivée de Giscard au pouvoir présidentiel en 74 traduit la poussée d'une bourgeoisie financière dans l'appareil d'Etat français, bourgeoisie plus soucieuse de gagner par son «libéralisme avancé» l'appui des nouvelles couches salariées que celui des paysans. R. Barre déclarait d'ailleurs en 1980 que la remise en cause des bases de la politique agricole durant le second septennat Giscard serait l'épreuve la plus difficile pour la décennie. Ce qui est incroyable c'est que les paysans aient encore voté en majorité pour Giscard en 1981. Maintenant les appels unanimes des présidents de coopératives et groupements de producteurs bretons à ne pas voter Giscard en mai 81 montre bien qu'une certaine «élite paysanne» avait compris le danger qui les menaçait.

Alors comment se fait-il qu'en avril 82 le pouvoir de gauche soit si contesté?

C'est simple. L'«élite paysanne» associée au pouvoir de droite de 60 à 81 a bien compris en quelques mois qu'un pouvoir de gauche, s'il voulait suivre une politique de gauche, ne pouvait que remettre en question le pouvoir concédé à la couche dominante de la paysannerie.

C'est vrai pour la FNSEA face à la reconnaissance de la CNSTP, du Modéf. C'est encore plus vrai lorsqu'on entrevoit l'enjeu des réformes des Chambres d'Agriculture, du Crédit Agricole, de la gestion des marchés (Offices Publics au lieu d'interprofessions privées), de la remise en cause de certaines formes de financement public des coopératives, groupements de producteurs...

Toute une frange de la paysannerie qui tient jusqu'ici le haut du pavé se sent menacée. Et elle est prête à tout faire pour se maintenir.

Un changement qui ne se concrétise guère

Si la radicalisation à droite de la

— les cours de la viande bovine ont progressé en un an de plus de 20%,

— les cours de la pomme de terre atteignent 1F/K en mars 82 (contre 35-40 cts/K en 1981),

— les légumes de conserves vont augmenter de 15% en moyenne en 82.

Au niveau prix, la gauche peut présenter un bilan positif... mais elle n'y est pas pour grand chose. C'est néanmoins un constat qui rend d'autant moins crédible le discours de la droite.

Si les prix sont finalement meilleurs que l'an passé, le gouvernement de gauche et son Ministère de l'Agriculture ont fait pas mal d'erreurs, un certain nombre de maladresses et son action se caractérise par pas mal d'atermoielements. Citons quelques exemples. Les primes de quantité pour le lait ne sont toujours pas supprimées. Les mesures de la Conférence Annuelle n'ont pas été clairement explicitées, les procédures pour la mise sur pied de plans de redressement pour les agriculteurs en difficulté restent inadaptées...

Certes, certaines mesures telles que la nouvelle répartition des aides lors de la Conférence Annuelle (priorité au bas revenu alors qu'en 80 l'aide était au contraire proportionnelle au chiffre d'affaires), ou les encouragements aux CUMAS représentent des points positifs, mais elles ne suffisent pas pour créer les conditions d'un réel soutien des petits et moyens paysans par une nouvelle politique agricole.

Ce qui est encore plus grave c'est que les deux grandes orientations d'une politique agricole de gauche (garantie de revenu et répartition du foncier) semblent aujourd'hui bien compromises.

Ainsi, les projets d'offices par produit, outils essentiels pour la mise sur pied de véritables systèmes de garantie de revenu, apparaissent dans le projet de loi soumis au Parlement au printemps 82 uniquement comme des outils de contrôle et de classification des marchés.

De même, les projets d'Offices Fonciers présentés actuellement inquiètent les militants paysans progressistes. Nulle part n'apparaissent en effet des propositions claires fixant la rigueur du contrôle des cumuls (familiaux notam-

ment), pas plus que des propositions explicitant les modes de financement des terres qui pourraient être louées par les SAFERS.

Sur bien des points, le gouvernement semble cheminer vers un compromis avec l'actuelle couche dominante de la paysannerie... ce qui ne peut que renforcer celle-ci.

Quel syndicalisme progressiste ?

Y aura-t-il un contrepoids à la FNSEA, contrepoids qui puisse représenter une force de proposition qui traduise les aspirations des petits et moyens pay-

LE CAS DU C.D.J.A. DU FINISTÈRE

Le CDJA du Finistère représente un cas particulier très révélateur de ce que la droite paysanne est prête à faire aujourd'hui.

Ce CDJA à dominante Paysan-Travailleur de 72 à 75, a été repris par les libéraux en 75. Franchement à droite — et même extrême-droite — il constitue aujourd'hui la contestation active de la direction actuelle de la FDSEA du Finistère qui a joué un rôle moteur dans la constitution de l'Interpaysanne.

Regroupant seulement quelques centaines d'adhérents, le CDJA est soutenu à bout de bras par le Crédit Agricole 29 (Président A. Gourvennec), la SICA St-Pol (Président A. Gourvennec), INTERPORC (Groupements de producteurs de porcs libéraux dont le plus important A. Gourvennec).

Ses méthodes d'action ont fait la une des journaux. Prétextant d'une chute «catastrophique»* du cours du porc, les commandos CDJA procédèrent successivement à l'enlèvement de rails sur 30 m du Paris-Brest à la Roche-Maurice, puis au saccage de l'Hôtel des Impôts de Châteaulin en février dernier.

Ces opérations qui contribuent délibérément à monter l'opinion contre les paysans, avait un but politique très précis. Il s'agissait d'apparaître aux yeux des paysans comme les défenseurs les plus résolus de leurs intérêts face à la FDSEA et l'Interpaysanne «vendus au gouvernement».

Tous les moyens seront bons pour la droite paysanne pour assurer sa domination.

sans et qui soit le cadre d'une sensibilisation et d'une mobilisation pour le changement ?

Pour le moment, c'est bien mal engagé; la situation sur le terrain en Bretagne restant bien complexe.

On trouve en effet d'une part la FDSEA de l'ex-Comité de Redon (Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique ainsi que la Mayenne) qui ont essayé d'organiser une opposition à l'intérieur de la FNSEA: l'Interpaysanne* dont le porte-parole n'est autre que Guy Le Fur, Président de la FDSEA du Finistère.

Après huit mois d'existence cette Interpaysanne reste un regroupement d'«état-majors» départementaux sans grande unité ni sur le fond, ni sur la stratégie à employer.

Il est en effet patent que l'Interpaysanne en tant que telle, n'est pas en mesure de définir des axes revendicatifs concrets... alors que les FDSEA qui la composent le peuvent! Le texte qu'a défendu l'Interpaysanne au Congrès FNSEA du Touquet reste en effet très idéologique et ne servira guère pour un travail syndical de base. De plus, certains problèmes comme les quotas régionaux, la priorité à accorder à la lutte contre les M.C.M., le mode de développement intensif risquent d'isoler les syndicalistes bretons par rapport à ceux d'autres régions.

Au point de vue stratégie, il semble bien que les différents FDSEA et CDJA de l'Interpaysanne soient très partagés quant à l'opportunité d'un départ de la FNSEA pour créer un nouveau syndicat. Dans le Morbihan et surtout le Finistère, il est évident qu'un départ de la FNSEA entraînerait la mise sur pied d'une structure concurrente affiliée à cette dernière. Vu les risques de voir cette structure concurrente devenir majoritaire (appui des organisations coopératives «libérales», attachement, même en contestataire, à la FNSEA, les directions de ces FDSEA préfèrent garder le contrôle des FDSEA.

Les FDSEA de l'Interpaysanne sont ainsi amenées à jouer un double jeu, tenant un discours de gauche et mobilisant de façon autonome (manif du 16 mars dans le Finistère, du 17 en Loire-Atlantique, du 18 dans le Morbihan), tout en acceptant par ailleurs de rester officiellement à la FNSEA... et de participer à sa manifestation du 23 mars à Paris.

La CNSTP qui regroupe depuis juin 81 les paysans-travailleurs et quelques autres groupes syndicaux «radicalisés» a organisé sa première manifestation de masse à Redon le 19 mars. Certes, sa capacité de mobilisation reste assez faible (1500 manifestants à Redon pour tout l'Ouest) mais elle a pu montrer ainsi la réalité d'un courant paysan idéologiquement bien marqué à gauche. Son défaut principal reste comme l'Interpaysanne de ne pas présenter des revendications suffisamment concrètes et crédibles.

Le Modef reste peu implanté en Bretagne si ce n'est dans la zone rouge de Haute-Cornouaille.

Ce courant syndical animé notamment par des militants communistes est par contre bien implanté dans la partie nord du Massif Central. Il est très

influent dans certaines FDSEA adhérentes (Loire, Puy de Dôme) ou non (Allier, Creuse) de l'Interpaysanne. La tendance dans cette zone du Centre de la France (Massif Central et ses rebords) est aujourd'hui à la réactivation du Comité Guéret, organisation regroupant des FDSEA, le MODEF, des Chambres d'Agriculture et qui est basé sur la spécificité socio-économique de l'agriculture de ces régions. La tendance n'est nullement à l'affirmation de différents courants paysans de gauche ni donc à leurs clivages.

Le midi viticole a pour sa part fonctionné de tout temps de cette manière.

Vers une unité du syndicalisme progressiste breton

Alors que les militants paysans de gauche du Midi, du Sud-Ouest ou du Massif Central semblent s'organiser sur des bases «régionales», les Bretons ont au contraire accordé la priorité à la constitution de syndicats (CNSTP) ou de courants syndicaux (Interpaysanne) au niveau français.

Pourtant, la réalité agricole bretonne est bien spécifique tant au niveau des productions, du mode de développement, ou du style de syndicalisme. Alors, comment peut-on expliquer ce refus de prise en compte de la dimension bretonne, de la lutte syndicale paysanne (ceci dit sans a priori, les courants FDSEA de Mayenne ou CNSTP de Vendée étant obligatoirement liés à ce syndicalisme progressiste breton).

Les mauvaises langues diront que c'est par souci des leaders d'être des porte-parole de dimension «nationale». Ou même que le PS ne tient nullement à la constitution d'une telle unité syndicale paysanne bretonne bien que ses militants aiment pour une large part FDSEA de l'Interpaysanne et CNSTP des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine.

Beaucoup d'éléments plaident pourtant aujourd'hui pour cette unité syndicale. La spécificité de l'agriculture bretonne bien sûr. Mais aussi la plus grande facilité d'élaboration de propositions concrètes dans le cadre de la Bretagne (garantie de revenu, Offices Fonciers...), propositions qui pourront être ensuite confrontées à celles d'autres «régions» françaises. Enfin l'histoire syndicale prouve que les mobilisations régionales sont les plus marquantes.

Paul Dréau.

* 9 FDSEA soit l'ex-comité de Redon plus la Loire, le Puy de Dôme, la Drôme, la Haute Garonne et la Dordogne plus 22 CDJA.

BAR - RESTAURANT



«CHEZ ANNICK»

MESMERRIEN - 29200 BREST

Tél. (98) 02.19.73

QUAND LA MUNICIPALITÉ SOCIALISTE DE NANTES FAIT SAISIR LES MEUBLES D'UN MILITANT U.D.B.

On sait bien que tous les membres bretons du P.S. ne sont pas enchantés de l'existence de l'Union Démocratique Bretonne, et que certains n'ont pas encore digéré la place pourtant réduite qu'ils ont dû lui concéder, en 1977, sur les listes municipales.

En Loire-Atlantique, ce refus de reconnaître vraiment l'U.D.B. comme partenaire à part entière se traduit de diverses manières: non invitation de l'U.D.B. à des réunions d'organisations démocratiques (pour la défense des libertés ou de la sécurité sociale, par exemple), remise à un élu municipal de courriers dont le destinataire normal est la fédération de l'U.D.B., etc.

Ces pratiques viennent de déboucher, le 15 mars, sur la saisie des meubles PERSONNELS d'un militant de l'U.D.B., Michel François, pour assurer le paiement de... 200 F. de frais d'enlèvement d'affiches U.D.B. collées en 1979 à Nantes.

Alors responsable de la fédération U.D.B. de Loire-Atlantique, ce militant avait refusé à l'époque de donner suite à une demande de paiement lui imputant personnellement une dette qui aurait évidemment dû être signifiée à l'U.D.B. elle-même.

En l'absence de réponse, la municipalité n'a pas hésité à mettre en route une procédure de recouvrement forcé. L'huissier de la trésorerie municipale, accompagné d'un commissaire de police et d'un serrurier, s'est présenté lundi au domicile personnel de Michel François, et pour récupérer les 200 Francs, a saisi: un canapé et un fauteuil de cuir, un téléviseur, un lave-vaisselle, un tourne-disque, une table basse et des meubles de rangement... qui devaient être vendus le 26 mars.

On remarquera au passage la disproportion (courante) entre la somme due et la valeur des objets saisis.

L'U.D.B., qui ne refuse pas a priori d'examiner la créance municipale lorsqu'elle lui aura été dûment notifiée, soutient dans cette affaire son ancien responsable départemental, et demande l'annulation du titre de recouvrement émis à tort par la Ville à son encontre.

CANTONALES 82 :

Une Bretagne en pleine contradiction

Les cantonales de mars 1982 revêtaient une importance particulière en Bretagne: le basculement à gauche en mai-juin 1981 allait-il se confirmer dans le premier vote local intervenu depuis? Quelle ampleur allaient avoir

les transferts à gauche dans le Finistère, deuxième département breton après les Côtes-du-Nord à avoir viré au «rose», et en Loire-Atlantique, où, pour la première fois depuis 1945, droite et gauche s'équilibraient?

Se méfier des impressions

On s'est vite aperçu que les résultats ne seraient pas comparables avec ceux de juin 1981, marqués par l'abstention d'une partie des électeurs de droite, en particulier en milieu agricole. L'abstention d'une partie de l'électorat de gauche alors que, cette fois, la droite s'est mobilisée, donne aujourd'hui une image déformée en sens inverse de l'électorat breton. L'oscillation à droite porte sur environ 3 points, ce qui nous amène à comparer les résultats avec ceux de 1976, avant les progrès importants de gauche de 1977 à 1980. De plus, la création de nouveaux cantons et l'influence retrouvée de certains notables un instant écartés rend encore plus difficile les comparaisons précises. En Loire-Atlantique, la gauche revient à 44,77% des voix au premier tour, soit quand même plus qu'en 1977 (44%) et devait atteindre 47-48% au second tour, après retrait de candidats indépendants.

Les Côtes-du-Nord restent solidement ancrées à gauche avec 57,54% de suffrages (soit 7,8% de plus que la moyenne française) et n'enregistrent pas de changement sensible par rapport à 1976. En Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, la gauche tombe aux environs de 40%, en particulier à cause d'abstentions urbaines et d'une recrudescence de l'influence de notables conservateurs, efficaces assistants sociaux individuels. Toutefois, dans une élection où les circonstances locales varient énormément et où seule une moitié du corps électoral vote, il faut se garder de généraliser les tendances.

134 cantons étaient à pourvoir sur l'ensemble de la Bretagne. Dans 36 cantons, la gauche a subi un recul plus ou

moins important (de 3 à 16%). Dans 49 cantons, elle a sensiblement progressé (de 3 à 21%). Dans l'ensemble des autres cantons — hormis les cantons nouvellement créés où les comparaisons sont malaisées — les résultats ne marquent pas d'oscillations importantes (moins de 3%), dans un sens ou dans l'autre. C'est dire que, contrairement aux titres de la presse hexagonale, c'est la stabilité qui domine, avec des nuances géographiques, dans ces cantonales 1982 en Bretagne.

Les gains de la droite

Pour ne parler que des gains en voix (1^{er} tour), c'est dans le Finistère qu'ils sont le plus nombreux et le plus net: en «fief» socialiste, à Brest, à Quimperlé, les pertes sont importantes, mais aussi dans le Léon où la gauche avait effectué une percée laborieuse lors des scrutins précédents (Landerneau, Landivisiau, Lesneven, Taulé). En Bretagne intérieure le déclin d'anciens bastions de gauche, amorcé depuis plusieurs années, s'est poursuivi (Scaër, Plouigneau). On peut y voir, comme ailleurs en Bretagne, une reprise en main de l'électorat paysan, un instant tenté par la gauche, avec la complicité active d'un certain syndicalisme agricole qui est souvent resté le relais de la droite, les difficultés actuelles des éleveurs bretons facilitant les réactions de type corporatiste. La même réaction s'observe dans des cantons à dominante agricole (Plouguenast, Uzel, Allaire, Elven, Le Faouët, La Guerche, St-Aubin du Cormier, St-Méen, Lège, St-Julien de Vouvantes) dans toute la Bretagne. L'exemple type est le canton de Cléguérec perdu par l'élu P.S. sortant, pourtant



Marcellin en plein recentrage : la décentralisation n'est pas celle que l'on croyait.

bien implanté, au profit d'un agriculteur, président des syndicats d'élevage du Morbihan. La droite bien organisée dans 4 des 5 départements, reprend aussi du terrain en ville, en s'appuyant sur la panique entretenue au sujet des écoles privées catholiques et en bénéficiant d'une abstention d'électeurs de gauche déçus par la politique gouvernementale, spécialement dans les Z.U.P. Ainsi Dinan, Lannion, Guingamp, Vannes, Auray et même, dans une

mesure moindre, Rennes, Nantes et Brest ont connu ce genre de réactions.

Les gains de la gauche

Ils ont été peu relatés dans la presse, peut-être parce qu'ils ont surtout affecté des cantons où la gauche était traditionnellement mal implantée. La Cornouaille est restée en bonne partie fidèle à ses choix de 1981 (Plogastel, Pont-l'Abbé, Douarnenez, Le Faou, Briec) et

même 2 cantons du Léon traditionnellement « blancs »: Ploudiry et Saint-Renan. De même, plusieurs cantons du pays de Retz amorcent une évolution vers la gauche, bien que les élus soient encore de droite (Machecoul, Vallet, Bouaye, St-Père en Retz), tout comme les marges orientales de la Bretagne (St-Mars, Moisdon, Nozay, Ligné, Argentré, Vitre Est — malgré Méhaignerie — Fougères Nord). Il faut noter que souvent, les cantons où la gauche progresse sont des cantons où l'U.D.B. a été présente en 1982: Ouessant, Briec, St-Renan à l'Ouest, mais aussi Lamballe, Lanvollon, Lézardrieux, Grandchamp, St-Gildas des Bois. Bien souvent, l'U.D.B. contribue de façon décisive au progrès de la gauche, ou limite son recul par sa propre progression (Lannion, Guingamp, Lesneven, Orvault).

Les forces politiques: à droite, elles sont difficiles à évaluer avec précision du fait de la fréquence des candidatures uniques sous le sigle U.P.L. Hormis dans le Finistère, le R.P.R. ne semble pas effectuer une percée sensible, même s'il annexe parfois d'anciens centristes. La droite s'établit à 53-55% au premier tour mais l'évaluation ne peut être exacte: un canton de gauche aux élections générales à plus de 60% élit triomphalement à 72% un candidat soutenu par la droite (à Tinteniac), ce candidat étant perçu comme un bon défenseur du canton et de l'école publique. Nombre de candidats agriculteurs ont bénéficié d'un sursaut corporatiste d'agriculteurs en difficulté, aux dépens de leurs adversaires de gauche, souvent liés au bloc urbain (à Plouigneau, Cléguérec).

A gauche, l'électorat du P.C.F. va souvent renforcer le P.S., au nom du vote utile ou sous l'effet d'une inadéquation politique entre le parti et une part de son électorat, qui choisit aussi parfois l'abstention. Cette tendance coûte au P.C.F. Montoir-de-Bretagne, Plouigneau, Guingamp, Hennebont. Le seul élu du parti sera « l'exclu » Daniel Créoff, au Huelgoat, élu contre le communiste officiel Cozilès, ceci pour le Finistère. Dans les Côtes-du-Nord, le P.C.F. résiste bien dans ses fiefs de Plouaret, Callac, Begard (tous deux emportés dès le premier tour) et même à Collinée, dans le Méné. Dans son meilleur département breton — et de loin — le P.C.F. se stabilise au niveau de juin 1981 (18,26 contre 18,17%), mais il continue à sombrer ailleurs, quels que soient les mérites et les compétences de ses élus locaux.

Encore la bipolarisation!

Avec une campagne électorale de plus en plus centrée sur les médias et de plus en plus absente du terrain, le scrutin majoritaire amplifie à l'extrême les tendances électorales et bouleverse les répartitions antérieures, les nouvelles étant plus instables que les anciennes. Le vote « contre » remplace souvent le vote « pour », ce qui bénéficie au P.S. chaque fois que la droite est en place ou menaçante, ou, à l'inverse, chaque fois qu'un élu P.C. même bien implanté, fait figure « d'ennemi » à abattre. Le P.S. bénéficie de suffrages de droite venus à la curée et qui retournent à droite au scrutin suivant. C'est ainsi que le P.S.

PEINTURE
MOQUETTES
PAPIERS PEINTS
TISSUS MURAUX
AMENAGEMENT
D'INTERIEURS

iroise-décor

B. LEPROHON / 31, RUE INKERMANN / 29200 BREST
TEL. 02.00.33



TANGUY
Bois - Matériaux

Lannilis - Brest - Landerneau

dépasse 36% dans les Côtes du Nord, 31,7% dans la Loire-Atlantique, 31,4% dans le Finistère, mais, hormis dans les Côtes du Nord, avec un P.C.F. à moins de 10%, il n'a plus d'allié pour lui donner une majorité. La croissance du P.S. s'alimentant de voix de gauche, et seulement occasionnellement de voix gagnées à la gauche, celle-ci tourne en rond. La reprise de l'U.D.B. se trouve ralentie par le même phénomène. Elle représente 6% des voix dans les 11 cantons où elle est présente dans les Côtes-du-Nord (plus de 7% dans le Trégor-Goëlo) mais stagne globalement à 4%, malgré des scores de 4 à 7% dans tous les départements. Le non accès à la télévision et surtout la mécanique primaire du scrutin majoritaire dans un cadre politique et mental centralisé empêchent une croissance régulière des voix U.D.B. Lorsque celle-ci peut se produire, soit grâce à une bonne implantation militante, soit par un meilleur accès aux médias locaux (presse), la gauche résiste beaucoup mieux à une conjoncture peu favorable, parfois en progressant encore sensiblement (Côtes-du-Nord).

A ce degré de centralisation des réactions politiques politiques et d'atonie de la vie politique locale, une majorité de gauche ne peut plus se renforcer par le militantisme et l'action de la base, le débat d'idées et la valeur des hommes ne joue plus. L'instauration de la représentation proportionnelle, sur une base territoriale donnée, et une décentralisation des médias à ce niveau paraissent seuls susceptibles de faire échapper les choix politiques aux mouvements d'humeur peu politisés d'électeurs qui réagissent plus par peur — souvent créée à dessein — que par réflexion. Le changement du système électoral est la condition nécessaire à la stabilisation ou au progrès de la gauche en Bretagne.

Jean-Jacques Monnier.



Le Garrec

Guermeur battu et amer. « Salubrité publique », a dit son adversaire PS Peuziat.

	22	29	35	44	56
P.C.	11(11)	0(2)	0(0)	1(2)	1(2)
P.S.	26(22)	21(17)	13(11)	15(12)	6(5)
Div.G.	1(1)	1(0)	0(0)	1(2)	0(0)
U.D.F.	10(9)	14(15)	16(16)	11(10)	18(15)
R.P.R.	0(1)	7(7)	8(7)	8(7)	10(7)
Div.D.	4(4)	6(7)	14(15)	20(20)	7(9)

Avec 15 258 voix sur 46 cantons, l'U.D.B. se place en troisième position des partis de la gauche. En Bretagne, sur 135 cantons, le P.S. remporte 314 527 voix ; sur 137 cantons le P.C. marque 95 750 voix. Le P.S.U. fait 5 938 voix sur les cinq départements, le M.R.G. en ayant 4 083, dont plus de la moitié sur un canton de Loire-Atlantique où le P.S. ne lui opposait pas d'adversaire. « Le Monde », toujours aimable, attribue à l'U.D.B... 0,12% des voix sur l'ensemble de la France (y compris l'Outre-Mer...)

LE HAUT-VANNETAIS DANS MA BOULE DE CRISTAL OU : LA DROITE ENTAMÉE...

Vannes-centre: Jean-Paul Murigneux: 119 voix. Grandchamp: Arnel Mandart 246 voix. Auray: Philippe Lorcy, 403 voix. Malesroit: Bernard Hangoet, 503 voix. De 1,3 à 6,4% des suffrages. Ce n'est pas un triomphe, mais c'est déjà une présence remarquable. « Je ne savais pas que vous étiez de chez nous. Et vous êtes très sérieux » avouait un secrétaire de mairie à Brandivy.

L'écho des réunions n'est pas près de se taire. La fédération du Haut-Vannetais de l'U.D.B. a déjà des demandes de contacts plus personnels et des promesses d'adhésions après ce premier tour des cantonales du 14 mars. Les fruits de cette entrée en scène seront d'autant plus abondants que les militants seront plus présents à l'animation locale et aux luttes sociales. Le score de Malesroit l'annonce clairement (6,40%)...

Défavorisée par une bipolarisation jamais vue pour des cantonales, l'U.D.B. a impressionné même les socialistes: « Nous ne pouvons l'ignorer aux municipales » a dit un responsable vannetais du P.S. Et c'est pourtant à Vannes que la percée reste à faire...

Dès le lundi 15, la droite criait victoire d'autant plus fort qu'en réalité elle se sait encore une fois affaiblie. Le mardi 16 il a fallu user de beaucoup de persuasion sur André Chazard (R.P.R.) pour qu'il retire à midi la candidature qu'il avait déposée à 8 heures et qui risquait de nuire à Mme Sauvet (centre), à Vannes, face au socialiste Olivier. A Grandchamp le paysan de Cuverville ne laissait le champ libre à l'ex-notaire Blévin que par crainte d'être poursuivi en diffamation par ce dernier qui avait déposé une plainte.

Les querelles de l'après Marcelin ne font sans doute que commencer. Le patron de la droite vannetaise a dû déployer tout son zèle et ses troupes pour obtenir des retraits de candidature là où deux hommes de droite risquaient de faire le jeu de la gauche le 21 mars.

C'est quand même un événement que d'assister à un ballottage dans le canton de Grandchamp où la gauche a fait 25,6% en 1982 contre 13,2% en 1976! Au deuxième tour la socialiste Maryvette Noblet dépassera les 35% avec l'appui de l'U.D.B.

Dans ma boule de cristal je lis que la droite est bien entamée en pays vannetais. Si la présence de l'U.D.B. progresse, comme je crois le lire aussi, le morceau pourra être bientôt emporté!

Jean Léonard.

Nous, les « divers-gauches ».

LES RÉSULTATS DE L'U.D.B.

En présentant 46 candidats pour la première fois dans la grande majorité des cantons renouvelables et notamment dans des zones d'implantation récente (15 candidats pour l'Est-Morbihanais et la Loire-Atlantique), l'U.D.B. prenait le risque de voir baisser sensiblement ses résultats antérieurs.

Qu'en est-il ? L'U.D.B. se maintient, voire progresse, en voix sinon toujours en pourcentage. Certains scores dans des cantons nouveaux pour l'U.D.B. sont particulièrement encourageants : 4,12 % à Nantes VIII, 4,85 % à Orvault, 4,98 % à Saint-Brieuc-Ouest, 6,64 % à Lesneven, 9,50 % à Belle-Isle-en-Terre...

L'U.D.B. confirme qu'elle est la troisième composante de la majorité en Bretagne (la seconde même dans les « terres de mission » de la gauche), ces voix seront précieuses dans certains cantons, ainsi à Douarnenez, pour battre Guy Guermeur, son score la situe largement au-dessus des scores de formations minoritaires (extrême-gauche, écologistes) au niveau hexagonal.

Ce score aurait été supérieur si la dramatisation voulue par la droite, relayée par les médias, n'avait faussé l'enjeu en réduisant le débat politique à un affrontement. Cette stratégie n'a d'ailleurs pas nui au parti socialiste lui-même. Mais à vouloir trop s'approprier le changement, le P.S. empêche les forces de gauche dans leur ensemble de progresser. Celles-ci ne se sont pas rassemblées en effet comme il aurait fallu.

Le résultat est que les ennemis du changement, y compris de la décentralisation vont dans de nombreux cas se trouver à la tête des nouvelles institutions départementales. Le règne des notables coloniaux propres à la Bretagne continue.



Le Peuple Breton

La démobilisation d'une partie de l'électorat majoritaire, vient aussi de ce que les électeurs, ne perçoivent pas les retombées concrètes des réformes dont on parle tant par ailleurs.

En Bretagne en particulier, où depuis 20 ans, progrès de la gauche et idées bretonnes vont de pair, il s'agit de proposer des solutions globales et cohérentes, et non des demi-mesures récupératives. Cela compte-tenu de la spécificité bretonne, chômage structurel ancien, retard social, crise aiguë de l'agriculture, identité et culture bretonnes.

DANS LES 46 CANTONS

Nantes 2: <i>Hélène Vatinos</i>	1,91 %
Nantes 3: <i>Michel François</i>	1,64 %
Nantes 6: <i>Patrick Pellen</i>	2,34 %
Nantes 8: <i>Gilles Servat</i>	4,12 %
Saint-Herblain Est: <i>Kristian Pellen</i>	2,84 %
La Chapelle sur Erdre: <i>André Le Bihan</i>	2,12 %
Orvault: <i>Jean-Louis Jossic</i>	4,81 %
Vallet: <i>Joël Boulzennec</i>	2,59 %
Saint-Nazaire Centre: <i>Geneviève Baudry</i>	2,89 %
Montoir de Bretagne: <i>Jean-Yves Gloannec</i>	2,09 %
Saint-Gildas des Bois: <i>René Martin</i>	1,59 %

FÉDÉRATION DU PAYS DE RENNES

Rennes 3: <i>Michel Génin</i>	3,64 %
Rennes 4: <i>René Ronchause</i>	2,69 %

FÉDÉRATION DE RANCE-PENTHIÈVRE

Saint-Malo Nord: <i>Joël Martini</i>	1,43 %
Lamballe: <i>Pierre Quéau</i>	3,17 %
Saint-Brieuc Nord: <i>Michel Le Chartier</i>	3,98 %
Saint-Brieuc Ouest: <i>Roger Le Guellec</i>	4,98 %
Saint-Brieuc Sud: <i>Yves Guillou</i>	3,65 %

FÉDÉRATION DU TRÉGOR-GOËLO

Guingamp: <i>Jean-Yves Le Bras</i>	6,81 %
Bégard: <i>Jean-Claude Gimet</i>	8,59 %
Belle-Isle en Terre: <i>Yane Kervoas</i>	9,54 %
Lannion: <i>Jean-Louis Le Mée</i>	7,91 %
Tréguier: <i>Roger Perrot</i>	7,58 %
Lézardreux: <i>Monique Rémond</i>	4,54 %
Lanvoilon: <i>Yvon Flohic</i>	4,90 %

FÉDÉRATION DU PAYS DE MORLAIX

Sizun: <i>Jeannine Rosec</i>	1,60 %
------------------------------------	--------

FÉDÉRATION DU CENTRE BRETAGNE

Huelgoat: <i>Marie-Hélène Melou</i>	2,13 %
---	--------

FÉDÉRATION DE BREST

Brest 3: <i>Fanch Morvannou</i>	1,92 %
Brest 5: <i>Anne-Marie Kervern</i>	4,08 %
Brest 7: <i>Jean Marot</i>	3,46 %

FÉDÉRATION DU BAS-LÉON

Saint-Renan: <i>Jakez Castrec</i>	4,32 %
Ouessant: <i>René L'Hostis</i>	4,91 %
Lesneven: <i>Jean Jestin</i>	6,44 %

FÉDÉRATION DE CORNOUAILLE

Quimper 1: <i>Jean Guillou</i>	4,07 %
Briec: <i>Hervé Latimier</i>	3,83 %
Douarnenez: <i>Jean-Alain Le Goff</i>	3,85 %
Plogastel-St Germain: <i>Janine Ansquer</i>	4,53 %

FÉDÉRATION DU PAYS DE LORIENT

Lorient Centre: <i>Roger Tassin</i>	2,71 %
Lorient Sud: <i>Joël Guégan</i>	6,31 %
Lorient Nord: <i>Annie Demion</i>	4,47 %
Pont-Scorff: <i>Yannick Quénéhervé</i>	4,83 %
Baud: <i>Georges Moinard</i>	3,06 %

FÉDÉRATION DU HAUT-VANNETAIS

Vannes Centre: <i>Jean-Paul Murigueux</i>	1,34 %
Grand-Champ: <i>Armel Maudart</i>	3,88 %
Auray: <i>Philippe Lorcy</i>	3,53 %
Malestroit: <i>Bernard Hangouët</i>	6,45 %

La moyenne des candidats de l'UDB est de 3,88 % sur l'ensemble des 46 cantons où des UDB étaient présents (15258 voix sur 393235 exprimés).



centre d'informatique
et d'enseignement

16, rue de l'Harteloire - 29200 Brest
26, Bd Herault - 22000 Saint-Brieuc

TOUTES PRESTATIONS DE SERVICE EN INFORMATIQUE

- Ses systèmes de saisie de données, contrôlés
- Disquettes, bandes, cartes. (Transmission)
- Programmation
- Distributeur : Supports magnétiques, tout classement informatique

FORMATION PROFESSIONNELLE

- CONTRAT DE FORMATION CONTINUE AVEC ENTREPRISES
- OPÉRATRICES DE SAISIE : Disquette, bandes, terminaux
- PROGRAMMEURS DE GESTION : (Cobol, Basic) Travaux pratiques sur ordinateurs

interlude

38, rue Yves-Collet, BREST
Tél. 44.36.89

Le spécialiste fournitures Beaux-Arts
et activités manuelles

Pour vos installations
téléphoniques



23, rue N. Niepce
Z.I. Loscoat - 29200 BREST
Tél. (98) 03.07.68 - 03.19.35
S.A. au capital de 160.000 F

LA VIGNERIE CATALANE

CAVE DE VINS DES PAYS
Catalans - Bordeaux - Cahors
VRAC et BOUTEILLES

17, rue Bruat - St-Martin - Brest
Dégustation gratuite - Tél. 46.29.71

Roazon
krampouezh
mat...

"tí LOÍK"
32, rue de la Visitation
Tél. 79.00.83

SUISSE

Après la souveraineté du canton : La seconde « question jurassienne »

Les deux parties de l'ancien Evêché de Bâle Au Nord: le canton du Jura

Depuis la ratification fédérale du canton du Jura la nouvelle république a vécu intensément.

Les élections au Parlement et au Gouvernement, marquées par le succès des candidats de la coalition autonomiste provoquée par le Rassemblement jurassien, précédèrent de peu l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, 23^e canton de la Confédération suisse, le 1^{er} janvier 1979.

Pour la première fois dans les temps modernes, le Jura avait un gouvernement formé des siens et décidait seul de son sort.

La mise en place de l'administration et d'un programme gouvernemental furent les premières tâches essentielles. Toute la législation bernoise devait être revue et adaptée aux besoins du nouvel état.

La récession économique touchant particulièrement l'industrie horlogère fut aussi un des premiers soucis du nouveau pouvoir. La diversification et la création de nouvelles entreprises sont encouragées de manière très dynamique et avec un succès digne d'éloges.

La question lancinante d'une route permettant la jonction avec le réseau autoroutier suisse est également en discussion au plus haut niveau, notamment grâce à l'audience que peut avoir le gouvernement jurassien à l'échelon de la Confédération. Plusieurs dizaines d'accords de coopération avaient été signés avec Berne pour pouvoir assurer la transition en douceur. Une grande partie d'entre-eux sont déjà caducs, au fur et à mesure de la mise au point de l'administration jurassienne. La question du partage des biens entre l'ancien canton de Berne et le nouvel état n'est pas encore résolue. Elle agite les esprits jurassiens, car on est d'ores et déjà persuadé dans le Jura qu'on sera floué par l'ancien « maître » du pays. Des commissions sont au travail, sans que l'on voie approcher la solution pour autant.

Si dans l'ensemble la population est satisfaite, on note cependant quelques

En 999, le roi de Bourgogne Rodolphe III donne ses terres à l'évêque de Bâle Adalbert II, qui devient ainsi prince-évêque. Parti intégrante du Saint Empire romain germanique, la principauté épiscopale de Bâle restera dans cette situation jusqu'en 1792. Cette date marque la naissance d'une république éphémère, la République jurassienne, annexée à la France quatre mois plus tard, en mars 1793, pour former le département du Mont Terrible. En 1800, celui-ci est réuni à celui du Haut-Rhin. Tout le Jura vit sous le régime français jusqu'en 1815. Le Congrès de Vienne décide alors de l'annexion de l'Ancien Evêché de Bâle au canton de Berne en compensation de la perte que celui-ci vient de subir par l'accession du pays de Vaud et de l'Argovie à l'indépendance cantonale.

Ainsi, se trouveront réunis deux pays de langues différentes, de mentalités et de cultures peu compatibles.

A maintes reprises, les Jurassiens manifestèrent leur attachement à leur pays, à leurs traditions et réclamèrent l'indépendance par la séparation de l'ancien canton.

Il fallut attendre 1947 pour qu'un mouvement assez puissant voie le jour: le Rassemblement jurassien réussit là où tous les autres avaient échoué. Le 23 juin 1974, une majorité de Jurassiens se prononçaient pour la séparation et la création d'un nouveau canton. Dans la partie méridionale du Jura, là où l'immigration alémanique avait été la plus forte, on manifesta dans un deuxième temps la volonté de rester partie intégrante du canton de Berne (16 mars 1975). Dans les trois districts du Nord, (arrondissements administratifs à la tête desquels se trouve un préfet) une Assemblée constituante fut élue en mars 1976. En septembre 1978, le peuple suisse ratifiait par 82,3% de «oui» la création du canton du Jura et son entrée dans l'alliance fédérale.

Ainsi commençait une deuxième «Question jurassienne»!

La partition de l'entité historique que constitue l'Ancien Evêché de Bâle n'est pas supportable pour un Jurassien. Dès 1975, la lutte pour la réunification a donc commencé.



S.J.E. PORRENTU

Haut-pays jurassien : La Bosse

réactions défavorables: les nouvelles autorités appliquent la législation de manière plus stricte que les Bernois ce qui provoque ça et là quelques grincements de dents ou coups de gueule bien jurassiens.

Au sud, le Jura bernois

Ramené à la partie congrue dans le canton de Berne avec 6% environ de la population totale, le Jura bernois a aussi fait un effort d'organisation. Sous l'impulsion des tenants de Berne, ont été créés toute une série d'organismes censés défendre les intérêts de cette région

marginale. Malheureusement, aucun d'entre eux ne jouit véritablement d'un pouvoir de décision. Dans le Jura bernois, on ne peut que proposer, mais c'est Berne qui dispose... Les cas ne sont pas rares où les responsables regrettent cet état de choses, ce qui est pour le moins contradictoire lorsqu'on compare les discours de la période actuelle avec ceux qui précèdent les campagnes plébiscitaires de 1974 et 1975.

Touché plus encore que le canton du Jura par la récession économique, une grande partie du Jura bernois se vide de sa substance économique. La dépopu-

lation caractéristique de tout l'arc jurassien y fait son œuvre de vidange au fur et à mesure que ferment les usines.

Les autonomistes restent pourtant une importante minorité dans la partie francophone du canton de Berne: environ un tiers de la population.

Pendant plusieurs années, le jeu démocratique de la vie politique n'a plus pu se faire dans la région: attaques personnelles, destruction des véhicules, attentats à l'explosif, interdictions de manifester, refus de location de salles de réunion, élimination systématique des fonctionnaires autonomistes et d'une partie des enseignants, etc. rien ne fut épargné à la minorité. Ce qui est grave, c'est que la police ne faisait aucun effort de recherche des responsables de ces actes criminels. Au niveau de la justice même, les principes les plus élémentaires de l'égalité devant la loi ont été systématiquement bafoués.

Il a fallu des incidents très graves où les autonomistes ont pu prouver leur bonne foi et la collusion gouvernement bernois-anti-séparatistes pour que la situation s'améliore quelque peu. Elle est encore loin d'être brillante et la guerre des emblèmes par exemple se poursuit.

La lutte pour la réunification des deux parties du Jura continue avec une ténacité accrue et les positions autonomistes se renforcent lentement mais sûrement.

L'avenir

Le canton du Jura apporte le poids de ses autorités dans ce combat, ce qui ne manque pas de provoquer des frottements fréquents entre gouvernements cantonaux.

Le rassemblement jurassien, bien structuré dans le Jura bernois, a enregistré avec une immense satisfaction la progression des autonomistes lors des élections communales qui se sont déroulées l'automne dernier dans quelques localités. A Sorvilier, c'est même une majorité jurassienne qui est sortie des urnes. Peu à peu, les positions se renforcent et les élections qui auront lieu bientôt à Moutier, ville charnière, pourraient bien confirmer cette tendance.

Dans cette localité, deux groupes de force presque égale sont en présence: les Jurassiens avaient 49,72% des suffrages lors des élections de 1978. Il est à peu près certain que la majorité changera de camp à la prochaine occasion et la victoire qui est attendue marquera, plus encore que celle de Sorvilier, un nouveau départ vers la solution de la deuxième question jurassienne. Moutier est un pôle industriel primordial, en même temps qu'elle constituait un des berceaux culturels de l'Ancien Evêché de Bâle.

Dans le canton du Jura, les élections au Parlement et au Gouvernement, qui auront lieu cette année également, pourraient voir réapparaître les luttes partisans au détriment de l'idée autonome si bien coalisée précédemment. L'ancien parti bernois attend ce terme avec une certaine impatience, car il espère retrouver un électorat renforcé

Marcel S. Jacquat.

PEUPLES DU MONDE

EUSKADI, SEASKA NE VOIT RIEN VENIR

Le samedi 20 février, SEASKA (le Diwan basque) organisait au départ de Bayonne un convoi d'automobilistes vers Latché, la résidence landaise du Président Mitterrand. Reçus par son épouse, les responsables de SEASKA ont pu lui exposer leur griefs (le Préfet, sur les 14 emplois d'initiative locale demandés, n'en a accordé que 4 plus deux contrats emploi-formation) et leurs désirs à moyen terme; elle leur a promis d'en parler «à qui de droit». Le samedi suivant un cortège d'environ 3.000 personnes parcourait le centre de Bayonne sans incident: c'est que le problème du financement des Ikastolak devient urgent puisque 59 emplois sont virtuellement menacés et le droit de 600 enfants à apprendre leur langue.

A cette mobilisation populaire le pouvoir socialiste a-t-il répondu par avance en envoyant les C.R.S. déloger les militants qui occupaient de nuit et sans violence l'Inspection d'Académie? Entre les matraques policières et les intentions humanistes, le P.S. hésite... à moins qu'il ne pratique l'art de la douche écossaise, comme pour le département basque dont la création est annoncée le temps d'une campagne électorale, puis repoussée par Gaston D.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : ECHEC DES PROVOS, GAINS DU WORKERS PARTY

Dans la foulée des grèves de la faim des détenus républicains des blocs H, le Sinn Fein provisoire avait réussi une percée remarquable en République en faisant élire deux de ses membres au Parlement de Dublin, Le Dail. Les dernières élections législatives montrent que ce succès n'était qu'un feu de paille résultant de la forte émotion soulevée par le jeûne à mort de Bobby Sands MP et de ses neuf

GUADELOUPE, COLONIE TOUJOURS

Le changement de gouvernement en France n'a rien changé à la situation coloniale de la Guadeloupe: les riches planteurs méprisent toujours autant leurs esclaves, pardon, leurs ouvriers agricoles, qui ripostent par la grève. Ainsi à Capesterre contre Max Martin, gros propriétaire foncier de la région: depuis le 20 novembre ses employés sont en conflit permanent avec lui. Aussi quand on retrouve le cadavre de Martin le 15 février, la répression se déchaîne aussitôt: perquisitions, interrogatoires et gardes à vue visent presque uniquement travailleurs et sympathisants de l'Union des Travailleurs Agricoles (U.T.A.) et de l'Union Générale des Travailleurs de la Guadeloupe (U.G.T.G.), organisations syndicales patriotiques qui animaient la grève et les milieux politiques indépendantistes. Or chacun sait que Max Martin n'avait pas que des amis parmi les riches blancs créoles de l'île... Le 20 février les gendarmes de Capesterre arrêtent trois militants sans qu'aucune charge ne puisse être retenue contre eux et les gardent 48 heures pour un interrogatoire au cours duquel ils ont eu à subir divers sévices et humiliations: transfert nu de Capesterre à Basse-Terre, coups, projection d'acide dans les yeux, injures, etc. La chasse aux nègres continuera-t-elle longtemps encore dans les colonies d'outre-mer, M. Hernu?

EUSKADI (Bis) ORTZI, DEPUTÉ EN EXIL

Ça y est. Francisco Letamendia «Ortzi» est passé de l'autre côté des Pyrénées, côté hexagone. Exil qu'il a décidé — il demande l'asile politique à la France. Le gouvernement espagnol accuse ce député de Biscaye (aux Cortès depuis deux législatures) d'offres au roi pour sa présence à Gernika lors de la visite du monarque. Une présence que les auteurs de cette accusation auraient bien du mal à prouver. Mais passons. Ce qu'on lui reproche à Ortzi, il s'en explique lui-même dans une lettre publiée par «Enbata» dans son édition du 4 mars dernier. «Quand l'unique raison pour laquelle on me poursuit est de continuer d'être, après trois ans et demi, la personne la plus connue de la gauche abertzale à Madrid (...), l'unique façon de me défendre est d'informer l'opinion publique européenne de cette mascarade, dénonçant par là-même la situation dans laquelle se trouve symboliquement une partie spécifique et importante de la population basque: celle d'otages aux mains du gouvernement espagnol, destinés à être sacrifiés sur l'autel de la droite aux moments cruciaux». F.L. Ortzi rappelle d'autre part: «Je crois avoir scrupuleusement respecté les engagements pris devant les électeurs en mars 1979: absence et refus du Congrès tant que ne serait pas pris en compte notre programme minimum de normalisation de la vie basque. Et ceci jusqu'à la fin, jusque sur le point de perdre la qualité de député et de me retrouver en prison, ceci malgré l'avalanche de procès, d'insultes, de campagnes de calomnies que cette attitude a entraînée.» Le député basque souligne également: «Si le gouvernement espagnol persiste à affirmer à l'étranger qu'il n'existe pas de persécution pour des motifs d'opinion, mon exil sera la preuve vivante du contraire, même si, à cause de la neutralité politique que tout exilé doit respecter, je dois dorénavant observer le silence.» (...) «Et si l'Etat répète qu'il n'y a aucune raison à mon exil, il a au moins une solution très simple pour le démontrer: qu'il annule tous mes procès et tous ceux des autres élus, et qu'il nous laisse en paix une bonne fois pour toutes. Je préfère penser que cette situation répond chez lui à une aliénation mentale transitoire due à l'accumulation d'événements politiques particulièrement ardu: procès du 23 février, Mundial de football, voyage du Pape, prochaines législatives et qu'il recouvrera vite le sens commun. Et surtout, ce que je désire avec tant de Basques, c'est qu'il fasse vite en sorte que toutes les parties concernées s'assoient autour d'une table pour trouver une voie — elle existe — pour une paix stable et durable en Euskadi. Dans l'attente de ce jour, proche et lointain, mais que j'espère proche, je continuerai à aimer mon peuple avec cette intensité que seul donne l'éloignement, ce peuple auquel désormais je vais penser tant et plus.»



IMPORTANT LEFT GAINS IN IRISH
GENERAL ELECTIONS

Les 3 députés SFWP
au parlement de
Dublin :
Paddy Gallagher
(Waterford)
Joe Sherlock
(Cork-Est) et
Proinsias de Rossa
(Dublin Nord-Est)



Le Peuple Breton

HANDICAPÉS

Une insertion au quotidien

Pas d'enseigne au fronton de ce magasin situé en face de l'unique station-service du bourg. Au Roc St-André, on compte environ 800 habitants et les alentours montrent assez le caractère campagnard de la commune. Seule la route Plœrmel-Vannes la partage en une large artère qui perturbe une tranquillité. Laquelle, au passage, n'est le plus souvent attribuée que par les citadins de passage, habitués aux bouchons et aux invectives inter-automobilistes.

Tranquillité d'apparence donc, vite démentie lorsque l'on franchit la porte de cette boutique bien achalandée en produits divers de travaux de couture, broderie et autre tricotage. Pas la peine de se fendre d'un : « Y'a quelqu'un ? ». Il y a. Et ça s'entend plutôt. Les escaliers de bois craquent sous des pas pressés.

Un lieu de vie

Avec Mme Raut-Destouches, aucune cérémonie. Pour l'instant, elle n'a pas le temps de parler du Centre d'Aide par le Travail qu'elle dirige. « Ne vous attendez

La société colle volontiers des étiquettes sur le dos de ses acteurs. Une pratique d'ailleurs séculaire parce que rassurante. Du moins en apparence. Car la sécurité obtenue est bien fragile. Elle le serait moins si ses verrous prenaient des vacances. De temps en temps.

pas à ce qu'on vous mâche le travail», dit-elle d'un ton qui n'est autre qu'une invitation à aller voir par moi-même le pourquoi du comment. Au sujet du temps, elle a néanmoins juste celui de me faire jeter un œil dans les deux ateliers du premier étage. Dans l'un, on y fait des travaux de couture et de broderie. Salut rapide aux jeunes ouvrières.

Même topo dans l'autre, trois fois plus vaste, où est pratiqué le travail au tricot. Là, beaucoup plus de monde qui s'affaire sur les fils de laine, sur les machines. Première impression : pas envie de déranger. Ici, on bosse.

Onze heures et demie. On m'indique une pièce. Odile est assise et écrit. Plusieurs feuillets témoignent de la longueur de ce qui semble être un rapport. Sa profession : psychologue au C.A.T. « Ici, on ne cherche pas à faire de « l'occupationnisme. On cherche surtout à créer une structure de travail, un lieu de vie qui se rapproche le plus possible d'une vie de travailleur normale ».

Sa fonction se résume d'un mot : disponibilité. Non envers des « patients », mais envers des individus dont elle peut aider à résoudre les problèmes affectifs ou de comportement. D'ateliers en foyers, elle va à la rencontre de ces jeunes, de ces moins jeunes (l'une a une quarantaine d'années). Lui parle qui le veut, qui en a envie. A elle de provoquer d'autres discussions, de celles qui ne

viennent pas tout de suite, parce qu'existe un problème qui « n'arrive pas à sortir ».

Midi et quart. Brigitte, l'une des quatre éducateurs (trices), me guide jusqu'à la cantine du centre. Une cinquantaine de convives sont déjà attablés. Salut à un jeune d'une quinzaine d'année qui tient à accueillir « l'étranger » d'une poignée de main franche, mais aussi mal calculée à cause des membres désordonnés. Sur la table, de l'eau. L'alcoolisme, ici, on en sait quelques-uns des méfaits, et non des moindres.

Pas de problème avec le bourg ? Une question non hors-sujet mais pas loin : « Je pense qu'ils ont très vite compris qu'ici ils étaient beaucoup plus autonomes que dans les autres centres ou hôpitaux qu'ils avaient connus », dit Brigitte. « En fin de compte nous n'intervenons pas tellement dans les déplacements qu'ils font au Roc. »

Après le café, la salle se vide. C'est la reprise du travail. Les moniteurs techniques vont aussi rejoindre leurs ateliers. Seuls restent les éducateurs dont la présence sera plus particulièrement sollicitée en fin de journée. Jacky lui, il est en congé. Un tour de table et il va s'asseoir auprès de l'ado à la poignée de mains malhabile. « Bois lentement », lui dit-il d'une voix grave et riieuse. Puis, se tournant vers les éducateurs qui lui demandent de ses nouvelles, il dit son ras-le-bol de toujours être dépendant de ses frères pour les transports dans la famille. Il veut aller à Ploërmel (qui se trouve à 9 km du Roc Saint André) pour passer son code de la route. Le délicat dans l'affaire est qu'il n'a pas encore assez d'argent. Pas pour le code, mais pour acheter plus tard un véhicule.

« Depuis trois mois, j'ai touché que 55.000 balles. Ça, c'est pas normal. »

— « Tu es sûr que tu n'en as pas gagné davantage ? », demande Brigitte, qui continue : « On verra ça ensemble tout-à-l'heure, d'accord ? »

— « Ouais, d'accord... et peut-être que j'ai touché un peu plus quand même. »

Couper la chaîne

Retour au magasin. Montée au premier étage, direction l'atelier de couture. Deux filles d'une vingtaine d'années sont aux machines. On peut prendre des photos ? Pour la troisième personne présente, sûrement pas en ce qui la concerne. Cette femme d'environ trente-cinq ans, plutôt bien habillée, m'explique gentiment, mais fermement, qu'elle a parfaitement le droit de refuser qu'on lui tire le portrait. Normal. Compréhensible également : elle est sans doute l'une des mères de famille qui viennent périodiquement voir leurs enfants au Centre. Ça ne doit pas l'intéresser outre mesure d'avoir sa photo dans un journal.

Erreur. La directrice m'expliquera plus tard que cette femme est un des cas — sinon le cas — le plus difficile du C.A.T. Son ton calme, ses gestes assurés cachent en réalité un équilibre bien fragile. Décidément, cette manie — contractée le matin dès l'entrée dans le magasin — de savoir « qui est qui », il va falloir s'en débarrasser rapidement pour la suite des événements...



Le Peuple Breton

Trois heures. On va pouvoir causer fonctionnement, personnel et structures. C'est en août 1980 que le Centre d'Aide par le Travail a démarré au Roc Saint-André. A l'origine, la création dans la région d'une association dénommée P.H.A.R.E. : Promotion des Handicapés, Accueil, Réinsertion, Emploi (1). Effectif actuel, une soixantaine de personnes qui se répartissent ainsi : une quarantaine de travailleurs et travailleuses, puis le personnel de service, des moniteurs techniques responsables des ateliers, des éducateurs.

Un projet de l'association : la construction, pour l'an prochain, d'un nouveau centre, un peu à l'écart du bourg. Là-bas seront les locaux de travail, mais l'éventualité d'y adjoindre des bâtiments de foyer ne paraît pas devoir être retenue. Mme Raut-Destouches explique que la formule actuelle des foyers autonomes et mi-autonomes est nettement plus satisfaisante que celle consistant à concentrer habitations et ateliers. Pour des raisons... d'autonomie justement, c'est-à-dire pour permettre à chacun de prendre en charge le mieux possible sa vie quotidienne, pour mieux armer sa réinsertion.

Qui vient travailler au Centre ? Des handicapés. Du moins est-ce ainsi qu'on les dénomme communément. A savoir, pour ce qui est d'un C.A.T., des gens dont la capacité de production est trois fois moindre à la normale, qui est donc trop faible pour qu'ils soient admis en Atelier Protégé (2). Ici, cette capacité de production tient dans une fourchette allant de 15% à un tiers de la normale. Mais elle est parfois dépassée. Ainsi pour certains qui bossent à l'atelier horticulture. Le problème est alors de savoir s'il faut les admettre ou non au C.A.T. Et aussi, s'il faut les admettre tout court, dans un autre centre.

Parce que, parmi eux, il y en a qui ont pour seul handicap d'avoir un peu trop, et même beaucoup trop, levé le coude. Un éthylique aura beau avoir été stabi-

lisé par l'Hôpital psychiatrique où il aura séjourné, dès qu'il ressort, non seulement il retrouve ses problèmes, mais en plus, ne rentrant pas dans le cadre définissant ce qu'est un handicapé, il doit être à même de mener à nouveau une vie dite normale. Revenons à nos horticulteurs. L'un est dans ce cas. Mme Raut-Destouches explique la suite : « Sa capacité de production dépasse donc le tiers de la normale. Il ne doit alors pas rester en C.A.T. Qu'est-ce qu'il a le plus de chances de trouver ? Le chômage. Il boira à nouveau, referra des dépressions et prendra une nouvelle fois la direction de l'H.P. Il sera réstabilisé et à sa sortie reviendra en C.A.T. Alors, ici, nous proposons simplement de couper cette chaîne qui n'en finit pas. Autrement dit qu'il reste au C.A.T., tout simplement. »

La directrice prend d'autres exemples comme celui d'un handicapé léger caractériel. Lui non plus n'est pas « classé », lui non plus ne rentre pas dans le « cadre » : « Il faut donc le laisser devenir « droit commun » pour qu'il soit repéré sur l'échelle sociale ? La raisonnablement est le même pour un caractériel débile moyen, qui agit par la rébellion ».

Il est un « cas », donc on n'a pas de moyens pour lui car il ne correspond pas aux critères. Il est clair que ce n'est pas une loi (3) qui peut ainsi encadrer les personnes — bien qu'elle ait été un grand progrès. »

Pour diriger un centre de ce genre, deux méthodes. Soit fonctionner en bloc, ne pas tenir compte des individualités, et ça roulera comme ça. Soit se remettre en question, faire vraiment reprendre en compte les cas individuels, vérifier les capacités et les évolutions. « Un travail de handicapé qui l'amène à toucher le même salaire devrait signifier qu'il n'y a pas d'évolution chez lui. Ce qui est rare. Car un travailleur handicapé n'est pas linéaire. Il peut être assidu, mais pas tout le temps. C'est pour cette raison que nous parlons en termes de rendement. »

Au départ, une inquiétude

Ce dernier entre dans le calcul du salaire sous forme de bonifications. Lesquelles, ajoutées au salaire minimum puis à une garantie de ressources font qu'en moyenne, un handicapé touchera 90% à 110% du SMIC en revenu personnel, ce après une période d'essai de six mois. A ce propos, Mme Raut-Destouches fera remarquer: «*Même si les directeurs peuvent moduler cette période, il n'en demeure pas moins que c'est la seule catégorie professionnelle qui soit soumise à cette contrainte de ne pas être payée durant six mois.*»

En réponse à une critique qui veut que tout centre de travail pour handicapés les exploite: «*Ça, ce sont des propos de handicapés intelligents. Ce sont eux qui représentent toujours les handicapés en général. Ceux qui ne sont pas malins, eux, ils ne font pas de tels raisonnements; ils ne peuvent pas comprendre ce que veulent pour eux les handicapés intelligents. C'est une première réponse. Ensuite, il ne suffit pas de dire qu'on a une main-d'œuvre pas chère et qu'on l'exploite. Parce qu'enfin, vivre avec elle de 12 à 15 heures par jour, je dis que ce n'est pas de l'exploitation: ce serait plutôt de l'exploit, non?*»

La directrice fait montre d'une certaine modestie en chiffrant ainsi l'horaire quotidien. La suite de cette journée comme les autres, le prouvera.

Quatre heures. Visite avec un moniteur de la serre du C.A.T., ainsi que d'un chantier où près d'une dizaine de personnes remettent en état un champ de pins. Contrat a été passé avec un particulier. Constatation est faite sur le terrain du boulot abattu par les horticulteurs, autrement dit de cette «capacité de travail». Retour au Roc pour une balade dans le bourg. Rencontre avec une mère de famille à qui est demandée son opinion sur le C.A.T. sept mois après son installation. «*Au départ, il y a quand même eu une inquiétude. Des handicapés ont la figure déformée et des gens pensaient que ça pouvait effrayer les gosses, les femmes enceintes. Puis on s'est bien habitué. A mon avis, ils sont bien acceptés. Je me dis aussi que ça peut arriver à n'importe qui d'être handicapé. Soit de naissance, soit par accident. Ceux qui travaillent au C.A.T., je les trouve aimables, épanouis. Pour ce qui est des éducateurs, ils ont beaucoup de mérite, et c'est visible qu'ils n'ont pas la grosse tête!*»

Direction le magasin, puis le téléphone de l'accueil. A l'autre bout du fil, Jo Legal. La municipalité peut-elle favoriser un insertion des handicapés? Pour le maire, ce n'est pas son rôle qui était plus de faciliter, par la location, l'implantation du Centre. «*Je pense que c'est au C.A.T. de préparer, d'adapter les travailleurs aux besoins existants. Jusqu'à présent, nous n'avons pas noté d'allergie particulière envers les handicapés de la part des entreprises de la région. D'autre part, avec l'arrivée du Centre, ce sont vingt emplois qui ont été créés. J'ajouterais que nous cherchons à élargir notre plateforme d'emplois; les travailleurs handicapés auront ainsi d'autant plus la possibilité de trouver le travail adéquat.*» Des propos qui rejoignent ceux de la directrice: «*Il s'agit d'insérer le C.A.T. dans les entreprises avant de songer à réinsérer les*



handicapés. Il est évident que l'insertion – en général – dans la société se fait d'abord par le travail.

A part entière

Cinq heures. Fin de journée. Chacun s'en retourne en direction de son foyer, qui en estafette du C.A.T., qui en voiture particulière d'un ploërmelais travaillant dans le coin et dont les horaires correspondent à ceux de ses passagers. Dans deux heures, les éducateurs iront faire leur tournée. En attendant, les occupations sont diverses: rangement de matériel, tirage au pochoir d'une affiche annonçant un spectacle de Claude Beson, discussion avec la directrice pour un bilan de journée tout-à-fait informel.

A l'atelier bois et encadrement, Gilles nettoie un pistolet à peinture. Il est le seul parmi les éducateurs à avoir travaillé dans d'autres centres. Ici, il apprécie de pouvoir «conduire» sa semaine, d'avoir initiative et responsabilité.

Il apprécie également l'esprit qui règne au Centre. «*Ailleurs les handicapés sont considérés comme des gosses. Ici, on les considère comme des adultes et des travailleurs à part entière. Le dynamisme dans le C.A.T. est dû aussi à notre liberté de mouvement: pas de pointage de petit fonctionnaire comme ça se produit souvent ailleurs.*»

Sept heures. C'est maintenant que la journée bascule. On entre dans la phase foyers. Jusqu'à la reprise du travail le lendemain matin, c'est la période où la sensibilité des éducateurs est la plus mise à contribution. Sans qu'elle apparaisse. Trois foyers sont visités. Leur distinction entre autonomes et mi-autonomes tient au suivi moins ou plus prononcé des pensionnaires.

Dans une grande maison à l'entrée de Ploërmel, au rez-de-chaussée, un couple fait la cuisine pour la petite communauté. Il prépare les croque-monsieur. Accueil sympa. On cause de la journée et de ce qu'on fera ce soir. Du week-end qui approche.

A Saint-Abraham, c'est la semi-autonomie. Ce sont, aussi, les croque-monsieur. Explication: les travailleurs se débrouillent pour la bouffe, mais les menus pour la semaine sont faits au C.A.T. Question d'équilibre alimentaire.

Dans un troisième foyer, une fille et deux gars sont allongés sur la moquette du salon. Ils se font un puzzle gigantesque en guise d'apéritif. Echange de nouvelles.

Une fois le travail fini, lorsqu'ils ont regagné leurs foyers, ils restent toujours entre eux? Dans la voiture, Gilles répond: «*Ça dépend. En milieu rural, ils*

connaissent d'autres gens. En milieu urbain, comme à Ploërmel, ils rencontrent l'anonymat lié à la ville. Pour eux, pour nous, c'est pareil.»

Un peu avant onze heures on apprend que Jacky n'est pas rentré au foyer. Inquiétude de ses compagnons. La tournée recommence, cette fois avec Mme Raut-Destouches. Savoir si l'une ou l'autre maisonnée a vu le fugueur. Chez la directrice, cette préoccupation d'une absence («*Le handicapé court tous les risques*», me dit-elle) est indissociable d'une grande disponibilité. En clair, s'il s'agit ce soir de retrouver Jacky, il s'agit autant de parler avec toutes les personnes rencontrées. De dialoguer à fond. Pour cette raison le «*Roc by night*» s'étire au fil des conversations.

Plénitude

Rieur, une grande gueule, l'œil malin, il apostrophe les uns et les autres. Il s'est payé quinze ans d'Hôpital psychiatrique avant d'atterrir au C.A.T. Au début, il avait tout le temps ses valises à la main, prêt à repartir. Maintenant, ça va mieux, ce soir il dit sa ferme intention de fêter son trentième anniversaire qui approche, grâce à l'aide de Bacchus. Faut marquer le coup.

«*Et si ce soir-là, tu ne te saoules pas, histoire de changer, ton anniversaire ne sera pas vraiment comme les autres, tu ne crois pas?*»

– Oui, mais je vais quand même pas boire de l'eau à mon anniversaire, quand même? Une bouteille de cidre, ça fait pas de mal.

– Tu sais très bien que n'importe quel alcool, tu ne le supportes pas. Tu sais aussi que si tu recommences, on aura du mal à te garder ici.*

Il en convient d'autant plus qu'il n'a aucune envie de retâter de l'H.P. Ni d'aller dans un autre centre: ceux qu'il a fréquentés n'ont pu le garder plus de quinze jours.

Que dire de cette soirée si ce n'est qu'elle est riche, pleine de vie. Le rire un peu hystérique d'une jeune handicapée vous laisse dans l'oreille davantage l'impression de sa formidable envie d'exister que l'expression de son malaise. Cette certitude — qu'on acquiert peu à peu — de la plénitude de leur quotidien, tient aussi au fait suivant: «*Proportionnellement, ils sont plus en devoir de solidarité entre eux, que la société ne remplit son devoir de solidarité envers eux*», dira la directrice.

Bonne leçon, ça. De la part de ces gens décrétés «anormaux», dont Mme Raut-Destouches préfère dire que «*ce sont des personnes qui souffrent*», tout simplement. Les «normaux» étant ceux qui ont atteint une certaine sérénité parce qu'ayant eu cette chance d'acquiescer la sécurité. A chacun de se reconnaître.

Pierre Gallais.

(1) Centre d'Aide par le Travail. Association P.H.A.R.E., 56460 Le Roc Saint-André. Tél. 97/74.93.56 & 74.91.09.

(2) Centre fournissant aux handicapés un travail et un salaire «normaux».

(3) Loi-programme de juin 1975 qui réglemente la vie des handicapés.

pb.service

• Au C.A.C. de Saint-Brieuc :

Le 20, «Doktor Dappertutto», par le théâtre Schahrazad de Stockholm à Robien; le 23, récit Jacques Bertin au Théâtre; le 28, «Ella» par la Comédie de Caen, à Robien; les 3, 10, 17, 24, «La Planète Sauvage», «Le roi et l'oiseau», «Vivre», «Le Christ s'est arrêté à Eboli», films au F.A.C. à 14h30 et 20h30; Les 20 et 21, cycle jeune cinéma allemand, à la Maison du Peuple; du 5 au 29, «Histoire de la bande dessinée», au F.A.C.

• Dan ar Bras :

Le 17, récit de Dan ar Bras à Augan (près de Plœrmel) org. par l'association P.H.A.R.E.-C.A.T. du Roc Saint-André.

• Jean-Marie Vivier :

Spectacle avec Jean-Marie Vivier au F.J.T. de Lorient, le 29 (org.: groupe Vannes A.T.D.-Quart monde).

• An Triskell :

Le groupe sera le 6 à la salle municipale de Pont-l'Abbé (org.: An Heol Nevez).

• Expositions :

— Jusqu'au 24, dans le cadre du 9^e festival des arts traditionnels, expo à la M.C. de Rennes, «Les grands naifs haitiens».

— Jusqu'au 23, expo à la M.J.C. Maurepas Grand-Cordel de Rennes, «Nosferatu du Mur-nau», treize paysages, peintures de Jean-François Robic.

• Stages :

— Le 18, le chauffe-eau solaire; les 24 et 25, les éoliennes, les 8 et 9 mai, les serres; les 15 et 16 mai, architecture et soleil (C.R.E.P.T.A.B., Maison des Marronniers, 29251 La Feuillée, tél. 98/99.61.87).

— Du 13 au 18, session de spécialisation pour l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en C.V.L. (F.D.A.F.R., Famille rurale, 16, rue de Penhoët, B.P. 647, 35008 Rennes Cedex. Tél. 99/79.49.49).

— Du 5 au 9 avril et du 10 au 14 mai, stages d'expression corporelle (Groupe expression et créativité — J. Mareuil-Boennec, Kersonard, 29120 Plonéour-Lanvern, tél. 98/87.68.78).

— Du 12 au 16, art graphique irlandais, instruments et danses irlandaises; du 14 au 17, peinture d'art; du 16 au 18, reliure; du 19 au 23, langue bretonne, banjo, vielle et danses anciennes; les 24 et 25, harpe, danses du Pays Pagan, photo, formation d'animateur cercle celtique (Ti Kendalch, St-Vincent sur Oust, 56350 Allaire, tél. 99/71.18.10).

— Du 5 au 10, stage de breton pour débutants on non, travail sur la chapelle de Loc Maze au Drennec, promenades, réunions avec les paysans, nettoyage de rivière (F. Jestin, Keriv-nog Ar Wourch Wenn, 29212 Plabennec).

• Minorités et peuples opprimés :

Jusqu'au 3 avril, semaine d'animation ayant pour thème «minorités et peuples opprimés», à la Cohue de Vannes. Expos sur le Nicaragua.

Parution assurée des annonces de fêtes, spectacles, stages et offres d'emploi, si elles parviennent au journal avant le 15 du mois précédant la parution.

l'Irlande, l'Afghanistan, l'Amérique du Sud, la Galice, la Catalogne, les Indiens d'Amérique — Artisanat Afghan et Latino-américain — le 2, à 20h30, salle du CEAS, film et montage audiovisuel sur l'Afghanistan (org.: Fédération U.D.B. du Haut-Vannetais).

• Les Léonards aux Lilas :

Le 24, concert avec Patrick Ewen et les Bleizi Ruz, puis spectacle de la Kevrenn Brest Saint-Marc avec le groupe Gwalarn, le tout suivi d'un fest-noz à la salle des fêtes des Lilas, rue Waldeck-Rousseau, Mairie des Lilas (org. Dugelez Breiz).

• Festival :

Le 11, festival de chant et musique populaire à Châteauneuf du Faou avec l'Hilare carhaisienne, une scène ouverte, un concert folk (Kor Nog), un concert jazz et dans la grande salle de Penn ar Pont, fest-deiz puis fest-noz avec entre autres, Latour et Poulain, Kerjean et Marchand, Creis et Morvan, du côté chanteurs et, du côté sonneurs, Kerdoncuff et Y. Bihan, Madec et Irvoas, Crepillon et Molard (org.: Kazetenn er Menez — laquelle vient de sortir sa 9^e édition de journal parlé en breton. Parmi les intervenants: Erik Marchand, Nicole Colcanab, Yann Puihandar, Yeu Autret — Commandes à ARCOB, Lanrivain).

• Festoù-noz :

— Le 3, fest-noz à Gwanac'h (Gomenec'h près Guingamp) avec notamment les Bleizi Rus, Thomas et Philippe, Juin et Troadec, Lehard et Michel, Becker et Feon (Org.: Diwan).

— Le 1^{er} mai à la salle des fêtes de Kerlouan, fest-noz avec les Kanerien en Huelgoat, Ar Viltansou, Patrice Corbel (org.: Foyer des Jeunes et de la famille de Kerlouan).

• Semaine Irlandaise :

A la M.C. de Rennes du 26 au 30 - Musique (avec Callaghan, Micheal O Suilleabhain, Noirin Ni Riain, Oisín); Conférence sur la littérature et la poésie contemporaine en Irlande, et une conférence sur l'Irlande du Nord; Expo photo: «James Joyce's Dublin».

• La Fête dans le Trégor :

Le 1^{er} mai, démarrage à 15 heures: Kergrist, Galorn (concert), Idir, Théâtre de rue, puis fest-noz avec Galorn, Le Feon-Becker, Le Bastard Père & Fils; restauration, animation pour enfants, stands (org.: U.D.B.).

• A la Parcheminerie :

Le 27, réouverture de La Parcheminerie par la Comédie de Rennes avec «Introspection», pièce de Peter Handke.

• Centre de Vacances Ar Falz :

Le Centre est bilingue (breton-français); il sera établi cet été au C.E.G. de Sizun (29) et propose un séjour aux 6-12 ans entre le 29 juillet et le 21 août. Il s'adresse à des enfants non bretonnants ou n'ayant qu'une connaissance sommaire de la langue bretonne. Le Centre a l'agrément de la Jeunesse & Sports; les parents peuvent donc bénéficier des bons de vacances. Prix du séjour: 1.270 F (tout compris). Organisation Ar Falz. Pour renseignements et inscriptions: Secrétariat Ar Falz, 1, place du Marc'hallac'h, 29210 Morlaix, Tél. (98)62.17.20.

• Anne Vanderlove :

Le 30, Anne Vanderlove au Théâtre de Morlaix à 21 heures; gala de soutien à l'Ecole publique de St-Thégonnec.

• C.R.I.D.E.V. :

Le 20, «L'Angola», et le 4 mai, «Haïti», à la Maison du Champ de Mars à Rennes - Du 26 avril au 7 mai, semaine d'information sur la Namibie (reins.: au (99)79.39.45) - Le 19, à l'Arvor, «Blé de septembre», un film de Peter Krieg

DEMANDE D'EMPLOI

Cherche emploi de peintre dans la région brestoise — Peinture, vitrerie, papier peint. (Téléphoner au journal qui transmettra.)

LE CHAHUT DES PARACHUTISTES

Ah! que c'est douloureux de voir resurgir un passé (récent) dont on est assurément fier comme on est fier de ses galons. Ah! que c'est douloureux de voir une troupe de théâtre (locale, car c'est la Radio Nationale qui la qualifie ainsi...) mettre en scène ce passé tout en dénonçant la torture pendant leur guerre en Algérie.

Cette troupe de théâtre s'est rendu compte soudainement qu'elle a réveillé un vieux démon. Les braves militaires étaient, là-bas, sous le soleil, pour défendre les gens. Alors pourquoi parler de «torture»?

Les parachutistes ont réagi sur un ton pathétique à la pièce de Nourredine A ba, «la récréation des clowns» qui évoque, dans un climat hallucinant l'épopée de la «gégène» sous le règne de notre héros international, Massu — qui avait déjà sévi en Indochine.

Pauvres paras, les voilà réduits à faire distribuer des tracts, à rappeler leur «épopée sous des cieux bleus». Et puis leur camarade Bigeard n'est plus aux affaires, depuis cette année. Il ne pourra donc pas faire taire «La Chimère» de Hennebont, dont le but a été — en l'espace — et demeure de susciter une réflexion sur la torture dans le monde, aujourd'hui.

A noter que nos petits paras nostalgiques ont reçu la visite d'un journaliste de R.T.L. venu «couvrir» la polémique déclenchée par la première représentation de cette «Récréation des clowns». Ce journaliste débarqué de Paris tenait à bien souligner dans ses conversations que ces hommes-là «ne sont pas méchants»... Ce reporter attentif à la création locale est un ancien... parachutiste!

Peut-être, pour s'en remettre de cette pièce agressive, ont-ils ensemble tiré quelques cartons à Gâvres, histoire de ne pas perdre la main. On ne sait jamais avec cette création culturelle qui bouge beaucoup!

Gweltaz Trevetin.

BAR - CRÊPERIE

"CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN

Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter

LE MANHATTAN

BAR

26, Rue de l'Harteloire - BREST

Téléphone : 44.24.22

Ouverture 18 heures
Fermé le Dimanche



Dan ar Bras, le 17 à Augan

Les Assises du Cinéma Breton à Douarnenez



Premières du genre, les « Assises du cinéma breton » des 11 et 12 mars à Douarnenez auront, à défaut de l'avoir installée dans les faits, sensiblement fait avancer cette cohésion dans la création cinématographique bretonne, cohésion par ailleurs pour une bonne part pénalisée par le manque chronique de moyens en la matière.

Premier maillon de la chaîne d'un film: la *production*, c'est-à-dire la recherche et... l'obtention de son financement. D'abord mettre en place une structure, sous la forme associative, qui d'une part installerait un poste permanent pour la promotion des films, et d'autre part permettrait la création d'une société de production de longs métrages. Cette structure se voyant représentée au conseil d'administration de FR3 Bretagne afin de participer aux choix en matière de cinéma et d'audio-visuel bretons. Question gros sous, l'idée a été lancée de l'éventualité d'un co-financement collectivités territoriales/État, des banques pouvant jouer un rôle. On parlera aussi d'une redistribution locale de la redevance T.V.

Second maillon: la *réalisation*. Elle est, pour l'heure, toujours dépendante d'une réglementation parisienne toute puissante, ne serait-ce qu'en matière d'autorisation de tournage de long métrage ou de délivrance d'avance sur recettes. Nicole Le Garrec développera ces thèmes(1) tout comme elle mettra l'accent sur la nécessité d'un regroupement des réalisateurs, sur les possibilités techniques que doivent pouvoir continuer à développer les structures déjà existantes, parmi lesquelles celle de l'Atelier Bretagne Films. Après ces assises, nous apprendrons qu'un financement de cet atelier en moyens techniques pourrait prochainement être obtenu du Ministère de la Culture via le Centre National du Cinéma.

Continuons la chaîne avec la *distribution* des films. Sera constaté que l'accès aux films est toujours tributaire des situations des destinataires: les grandes villes, ou « villes-clefs » seront desservies relativement rapidement, celles de moins de 15.000 habitants passeront loin derrière. Une évidence qui en cache une autre: les villes-clefs sont aussi celles où le monopole de la distribution est quasi omni-présent.

Pour être réglementé de façon encore imprécise, le secteur non-commercial (Art et Essai, Ciné-clubs) voit, de façon directe ou non, ses objectifs parfois compromis. Un représentant des fédérations de Ciné-clubs préviendra d'ailleurs du danger qu'un « gros » comme Gaumont se mette à investir dans le cinéma non-commercial. On avancera la nécessité d'une coordination d'une part culturelle à mener autour des films présentés, d'autre part structurelle afin, par un travail en commun, de faire avancer la législation dans ce domaine.

Des « choses dites » qui concernent bien évidemment l'*exploitation*, tant la frontière la séparant de la distribution est étroite. Un aspect de ce passage des films dans les salles de cinéma sera évoqué par un membre du C.N.C.: « Si le cinéma a les moyens de se sauver par rapport à la concurrence de l'audio-visuel, ce sera aussi grâce à une qualité technique des salles. Je doute que le 16mm soit compatible avec cette qualité ». Bond dans la salle d'une représentante des M.J.C.: « Nous restons des défenseurs acharnés du 16mm », dira-t-elle. S'il n'était pas utilisé, nous n'aurions pas eu Plogoff. D'autre part, il est adapté à bon nombre de petites salles ».

Mais la question restera posée: n'y a-t-il pas lieu d'envisager la création et la rénovation d'écrans, particulièrement dans les petites villes ?

Autant de questions qui ne donnent pourtant qu'une faible idée du foisonnement de propositions que ces deux jours auront fait naître. Intention a été arrêtée de les mettre en pratique, vite, et même très vite. Après approbation du projet de loi sur l'audio-visuel par le Conseil d'État et celui des Ministres, le texte doit être soumis à l'Assemblée Nationale fin avril. Les jeux sont faits ? Sans doute, mais pas complètement en ce sens que certaines déterminations affirmées doivent pouvoir infléchir le cours des événements. C'est un peu le sentiment d'un des responsables de la M.J.C. de Douarnenez, Erwan Moalic, qui nous dira de ces assises: « Ce sont davantage des actes volontaristes comme celui-ci qui feront avancer les choses, plutôt que la profession elle-même — un peu lente à se prendre en charge. »

P.G.

(1) On pourra lire « Un jour avec Félix et Nicole Le Garrec - scénario pour un cinéma breton » (P.B. n° 218, février 1982).

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX



CHANTS DE MARINS TRADITIONNELS DES CÔTES DE FRANCE

Le chasse-marée
révèle, dans
un double
album, ce
qu'on ignorait
largement :
la France et la
Bretagne n'ont
rien à envier
aux Anglais...

Chants à hisser, à déhaler, à virer... L'association « Le Cabestan » et la SCOP du « Chasse-marée » nous propose dans son premier album un grand moment de culture traditionnelle.

Ce disque qui ne veut être qu'un point de départ dans la redécouverte du véritable patrimoine que représentent les chants de marins efface d'un seul coup l'image trop souvent galvaudée du marin d'opérette à la voix brutale et emphatique. Ici, même si le texte éclabousse par sa verdeur et si le chant stimule l'imagination, l'ensemble dégage une grande sensibilité et surtout une vie rude de travail au contact direct de la mer et de ses drames, une vie à laquelle le chant sert de support et de compagnon. C'est à un grand travail de recherche que s'est attelé l'association « Le Cabestan » pour nous livrer dans ce recueil un reflet fidèle de la culture et des mentalités des marins, du pêcheur-côtier aux Terre-Neuvas.

Le chant instrument de travail trouve un éclairage nouveau auquel ne nous avait pas habitués d'autres parutions du genre. S'il est vrai qu'à la première écoute on est tenté de trouver un certain manque de vigueur dans l'interprétation, on découvre très vite que le style dépouillé du chant apporte sa véritable dimension à une culture bien méconnue. Le disque ne laisse aucune place à la complaisance et au son de « La Carmeline » ou de « Brasons bien partout carré », chants à virer, le ton est donné pour approcher le rude quotidien des matelots long-courriers. Le chant est le témoin d'une vie qui n'a rien de romantique : tâches répétitives, éloignement des familles, privations affectives et alimentaires... ce que révèle la grande sensibilité qui émane de ces chants et donne un gage

de fidélité à la mémoire de ces hommes qui n'étaient pas, loin s'en faut des brutes de la mer.

Si le chant de travail domine cette œuvre, la fête n'est pas non plus oubliée grâce à d'excellents morceaux instrumentaux joués au concertina, au violon ou à l'accordéon diatonique qui donnent à l'ensemble sa cohérence et une suite harmonieuse tout en vous faisant découvrir les danses des marins : rondes et laridés.

Et nul doute, l'apport le plus saisissant pour les passionnés de la mer bretonnants est cet ensemble de textes recueillis, sinon composés, et chantés par Denez Abennot qui, grâce à son intimité manifeste dans la question populaire du Bas-Léon côtier, nous restitue une tradition orale jusqu'alors au seuil de l'oubli.

La qualité des enregistrements, le choix judicieux des thèmes sont encore rehaussés par la présentation d'ensemble de ce double album grâce aux superbes illustrations d'un livret reprenant chacun des chants et ses origines ; la deuxième partie de ce livret étant consacrée à une présentation déjà très très fouillée des milieux traditionnels de la mer, des travaux à bord et en carène, du répertoire, des danses et à une évocation toute particulière du monde des Terre-Neuvas qui au début du siècle naviguaient sur plus de 200 trois-mâts et goélettes.

Un ensemble indissociable dans la qualité et l'importance de la démarche, une richesse incomparable qui ne demande qu'à survivre et à faire renouer les travailleurs de la mer avec leurs traditions.

Gilles Patris

Scop du Chasse-Marée — l'Abri du Marin, 29100 Douarnenez.

LIBERTY

BAR - SNACK

Consommations de 1^{er} choix

Musique tous les soirs

Tél. (98)40.90.92

3, rue Jacques-Cartier

35400 SAINT-MALO

Selection
Gravure
Joël BAUDY

GRAVURES ARTISTIQUES & INDUSTRIELLES
10, Rue du Frou - 29000 QUIMPER - Tél. 95.01.34

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

Petite et grande taille

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST

L'ARTISAN DU DÉMÉNAGEMENT

DENIS PHILIPPE

FER - MER - ROUTE

Camions capotés Matériels spécialisés



50, rue Marcellin-Duval

29200 BREST - Tél. (98)03.11.52

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél 44-33-21



prêt-à-porter féminin

20, rue Voltaire - DOUARNENEZ



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

Boucs émissaires

Nous publions des extraits de la lettre adressée à Paul Keineg par Jean Picollec, l'éditeur nous en ayant fait parvenir une copie.

«Je viens de lire l'article que vous avez consacré à la Bibliothèque Celtique. Je crois à la liberté de pensée et donc à la liberté du critique. Je crois aussi qu'un critique doit être informé et honnête. Vous dites que les couvertures sont vilaines. Des goûts et des couleurs... Mais, rejeter en bloc ainsi des artistes bretons, dont certains sont jeunes, n'est pas encourageant pour moi ni pour eux. Devrais-je ne pas leur donner leur chance (mes livres sont tirés au moins à 4000 exemplaires et sont donc un moyen de les faire connaître au dehors de notre pays)? Faire une couverture en quadrichromie me coûte cher, c'est un effort pour une toute petite maison comme la mienne (2 permanents): dois-je donc faire des couvertures toutes blanches? et ne pas aider Garlonn, Alain Lenost, Dodik, Violette Le Quéré, André Even, Gérard Le Cloarec, Robert Berthelier, Gaide, Roland Gestin, Robert Priser ou Noël Pasquier? Trouvez-vous donc qu'on fasse déjà trop pour les

peintres dans la Bretagne de 1982?

En outre, il me semble que vous avez participé — et je vous en félicite — à l'aventure de «Bretagnes»; et n'y avez-vous pas accordé alors largement la parole à Olier Mordrel? Pourquoi affirmer — sans le lire — qu'un livre renferme des élucubrations? L'attaque de Markale est minable, en disant «l'inévitable». Doit-on baillonner Jean Markale? Cette collection est selon vous nationaliste de droite et d'extrême-droite».

Après avoir rappelé les titres édités, Jean Picollec poursuit: «Comment baptiser ainsi «Les contes du Cheval Bleu», «Les gens de par ici», «Crapitouluc, Barde errant» ou «Tristan et Yseult»? En quoi publier de la poésie, parler de Mythologie, voire du cyclisme ou du football en Bretagne relève de cette école de pensée? Je publie des livres quand je les trouve bons et quand j'escompte ne pas faire un bide (je n'ai pas les moyens d'être mécène) (...)

Je dois vous avouer que je n'ai pas sondé les cœurs et les reins de mes auteurs mais je serai surpris, et je cite en vrac, qu'un Michel

Manoll, Jean Markale, un André-Georges Hamon ou Liam O'Flaherty soient des nationalistes d'extrême-droite. Sans compter que Roger Faligot est journaliste à «Libération». (...) Vous déclarez que ma Bibliothèque Celtique pue le «régionalisme littéraire le plus éculé» (...) Dans les «Chantres de toutes les Bretagnes» André-Georges Hamon a fait un panorama exhaustif de nos chantres: il a dressé des portraits multiples, variés où des membres de l'UDB sont longuement — et affectueusement — traités; où leurs textes sont abondamment cités. André-Georges Hamon y a montré tout le foisonnement, toute la vie de la jeunesse Bretonne depuis 20 ans. Où se trouve le nationalisme d'extrême-droite? Où se trouve le régionalisme littéraire le plus éculé? — «La chronique du bel été» de Jean-Claude Bourlès tourne autour du grand maquis breton — celui de Saint-Marcel — à l'été 44. Où se trouve le nationalisme d'extrême-droite? Où est niché le régionalisme le plus éculé? (...) En fait, par ce biais, vous ne visez pas vraiment la Bibliothèque Celtique: votre objectif réel est Charles Le

BONSOIR...

Mon petit article agressif au sujet de la «Bibliothèque Celtique», aux Éditions Picollec, m'a valu, outre la lettre de M.-F. Jolivet publiée le mois dernier, les protestations d'A.-G. Hamon et J. Picollec, et un assez abondant courrier de lecteurs, tous indignés de ma mesquinerie et de mon intolérance. Je ne m'attendais pas à ce qu'on me fasse de cadeau et j'accepte de bonne grâce les critiques et les coups dans la gueule. C'est la règle.

Impossible cependant de répondre point par point, trois pages de ce journal n'y suffiraient pas:

Mes propos n'engagent que moi-même. Faire porter à l'U.D.B. la responsabilité de mes opinions est tout à fait déplacé.

J'ai (trop rapidement) jugé la collection d'après les livres que j'ai reçus, et d'après ceux-là seulement. Je n'ai jamais vu les autres. Je veux croire que tous les auteurs que cite Picollec ne sont ni régionalistes, ni de droite, ni d'extrême-droite. Dont acte. Et je présente mes excuses à ceux que j'aurais inutilement blessés.

Prendre ma réflexion sur les couvertures de livres pour une attaque généralisée contre la «peinture bretonne» (si elle existe) est un effet de l'imagination de Picollec. Parce que, si c'est ça la peinture bretonne, alors misère! (Allons bon, dix peintres vont maintenant protester.)

Le nouveau livre de Mordrel n'a pas été publié dans la Bibliothèque Celtique. Dont acte encore. Curieusement, Picollec ne m'en fait pas la remarque.

Éditer Mordrel en temps ordinaire n'est pas un acte innocent; aujourd'hui encore moins. Il y a là un choix éditorial précis. Puisque Picollec cite le nom de Dénier, on lira avec profit son excellente histoire du mouvement breton, parue chez Maspero. Mordrel fut le «théoricien» du fascisme ou du nazisme à la bretonne, et que je sache, il n'a jamais renié son passé. Lorsque la revue *Bretagnes* publia une interview de cet individu, ce fut avec l'intention de le tourner en ridicule.

Éditer Markale, c'est encore un choix, maintenant que l'on commence à connaître les mérites de sa pseudo-science celtique. Comme tant d'autres, j'ai trop longtemps été abusé.

Picollec, de façon ignoble, me

fait endosser quasiment l'uniforme d'un auxiliaire de la police française. Les lecteurs jugeront. Eh Picollec, ça ne va pas la tête?

Fallait-il attaquer Le Quintrec à l'occasion de cet article? Peut-être pas. C'était très méchant, et je me repens.

Fallait-il que je me taise sur X. Grall? Sans doute, mais alors que ceux qui m'auront détesté de mon vivant, s'abstiennent de tout éloge après ma mort. Et si quelqu'un par hasard en faisait le projet saugrenu, j'interdis ici, d'avance, qu'on donne jamais mon nom à quelque rue ou bâtiment que ce soit. L'orgueil, toujours l'orgueil! C'est ce qui fait que les écrivains écrivent.

Rien ne me paraît plus mortel pour l'existence d'une littérature bretonne, déjà hypothétique, que cette sorte de plat «oecuménisme» qui veut que, par ce qu'elle est écrite par un Breton, une œuvre est jugée excellente. C'est le règne du n'importe quoi. Xavier Grall, et c'est une des rares vertus que je suis prêt à lui reconnaître, n'y allait pas avec le dos de la cuiller quand il n'aimait pas quelqu'un, et il avait raison. Ça empêche tout le monde de dormir. Grall nous a quittés (Dieu lui a sûrement pardonné), et moi je vais me recoucher. Bonsoir.

Paul Keineg



Quintrec; Gérard Le Gouic et moi ne sommes que des bousc émissaires. Et pire, vous agressez des gens — tous les autres auteurs — qui ne sont pour rien dans votre rancœur rance. Je trouve, en conclusion, votre démarche torve et objectivement dégueulasse».

Jean Picollec, Paris.

P.S. Simple incidente, un policier provocateur (cf. la place de l'Opéra de Paris dans «Le 23 mars 79» me poursuit avec mon auteur journaliste à l'Humanité, Claude Picant: il nous réclame 100.000 Frs. de Dommages et Intérêts. Merci pour votre aide!

Manœuvres pour un éloignement

Ayant eu l'occasion d'acheter ici et là votre journal «Le Peuple Breton» et d'apprendre ainsi à le connaître, j'ai décidé de le lire régulièrement et pour cela de m'abonner. En effet, je suis natif de la belle ville de Fougères où ma famille était installée depuis quelques générations déjà. L'emploi devenant un problème déjà d'actualité dans la ville de la chaussure, mes parents sont venus travailler à Nantes. Nous nous y sommes très bien faits car nous avions la chance de rester dans la même région. Fougères de naissance et de cœur, Nantais d'adoption (et de cœur aussi) il était normal que je m'intéresse aux activités de la Bretagne. Mais voilà, depuis que je suis arrivé à Nantes, la Loire-Atlantique a été expulsée de la région Bretagne par un pouvoir centralisateur qui avait dans l'idée d'affaiblir la Bretagne en lui enlevant son département le plus industrialisé. Depuis, tant de manœuvres ont été faites dans le but d'éloigner la Loire-Atlantique des autres départements surtout dans le domaine de l'information. Or «Le Peuple breton» est un des seuls et un des premiers à n'avoir pas oublié que la Loire Atlantique était bretonne, nous en avons pour preuve votre rubrique «Le problème breton de Brest à Nantes». Ainsi en lisant votre journal, il nous reste un moyen d'avoir une information sur toute la Bretagne — information sociale et culturelle. Votre journal ouvre aussi les yeux des Bretons sur les injustices et la mauvaise foi dont ils sont victimes. Pendant un an, je vais devoir faire mon service militaire, en lisant le Peuple breton, je serai moins seul, moins loin de mon Pays. Veuillez tous recevoir mon amitié.

Luc Brossier, Nantes

Racines

Je me réabonne au P.B. après un long intervalle dû à une hospitalisation de neuf mois. Votre journal a fait de grands progrès depuis que je me suis abonné pour la première fois il y a des années. Sauf cependant sur un point: le panceltisme. Un de vos collaborateurs a même écrit dans une brochure de «Mein-Harz» que les panceltistes sont «des petits-bourgeois à la recherche de leurs racines». Mais ne peut-on pas dire que tous les défenseurs de la Bretagne, y compris les militants de l'U.D.B., sont à la recherche de leurs racines qu'ils ont plus ou moins perdues? Il y a des siècles que la Bretagne n'est plus nationale comme au temps de Nominoë. D'où l'intérêt de l'Histoire celtique et du rapprochement avec nos frères d'outre-mer que le P.B. fait passer bien après les Maures du Polisario. Ganeoc'h ewid Breizh sokialour ha brezhoneg.

Paul Kerisit, Pont-l'Abbé

A l'heure où nous imprimons, il nous parvient une lettre de «Radio-Nord-Bretagne», dont nous ferons état dans le P.B. de mai.



IMPRIMERIE DE L'IROISE

Rue François-Lettré, BREST - Tél. 02.28.74

OFFSET - QUADRICHROMIE

Dépliants - Catalogues - Périodiques - Affiches



Constructions contemporaines

Biel Le Vourc'h

29214 Landéda

Tél. 04.93.39

Bravoc'h ha gwelloc'h
tiez a vremen



ARTISANAT BRETON

Artisanat d'hier et d'aujourd'hui

40 artisans d'art de toute la Bretagne exposent toute l'année

Poteries de grès, soies, bijoux, tissages, bois sculpté, fer forgé, granit, cuirs et peaux, bougies, schistes, tableaux d'algues, liège décoré...

Chapelle de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon par PONT-L'ABBÉ

les presses bretonnes

Z.I. «Les châtelets», PLOUFRAGAN/SAINT-BRIEUC

Téléphone: (96)94.01.44

Imprimerie TYPO-OFFSET - FORMULAIRES EN CONTINU

CUISINES SUR MESURE — BIBLIOTHEQUES —

Bois - Stratifié - Tous Styles
FABRIQUE-VENTE de MEUBLES
Appareils Electro-Ménagers

ÉLÉMENTS DE CUISINE

Ets GENTIL Frères

FABRICANTS

2, rue Saint-Sané - PLOUZANÉ - 29290 SAINT-RENNAN
Téléphone: 89.41.11

CRÊPERIE TY-BREIZ

ses spécialités. krampouz ha jistr-mañ

15, rue duquesclin

tél. 37.91.20

Lannion



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

17, Avenue de la Libération

QUIMPER

Tél. 90.63.33

Le sommeil réparateur - une fonction vitale.

Les lits SWISSFLEX se basent sur les coussins d'articulation et les vertèbres articulées - Il en résulte un soutien optimal du corps



Faites un essai chez votre distributeur SWISSFLEX

Contre le mal de dos
(documentation sur demande)

HO-TY

17, rue Jean-Jaurès - BREST
Remise spéciale aux lecteurs

SWISSFLEX

Vos bijoux celtiques or et argent
Collection importante

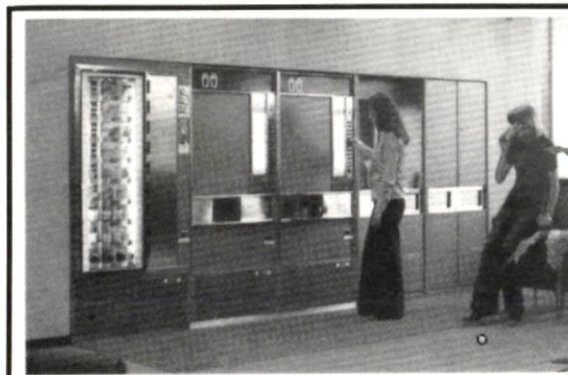


Pierres Fines
Horlogerie - Bijouterie

Roger MINGANT



95, rue de Siam - 29200 BREST - Tél. 46.06.02

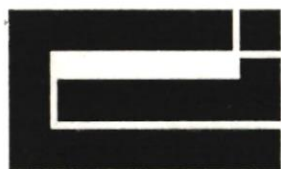


GOASGUEN

Distributeurs automatiques
22-29-56

Vente - Location - Dépôt - Gestion
Fourniture tous produits

64, rue Bruat - Brest
Tél. : (98) 46.34.06



J. COURTÉ

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

37, Route de Quimper, **BREST** - Tél. 02.11.72 - B.P. 345
Z.I. de Kerhuel, **QUIMPER** - Tél. 90.24.25 - B.P. 419



2, str. ar Roue Gralon
KEMPER

*Embannadurioù ha levrioù breizheg
Pladennoù hag artisañelezh keltiek
Gweltas ar Fur
Tél. 95.42.82*



SUIVEZ LA COUPE DU MONDE
EN COULEUR



JEAN QUEMERE

37, rue Kéréon - QUIMPER - Tél. 95.42.64
CREDIT

30 MODELES
AU CHOIX

THIERRY' SPORTS

Cycles  **RALEIGH**



Le Spécialiste du Vélo-Cross

Brest, 55, rue de Lyon - Tél. 46.34.85
La Trinité : Centre Commercial Suroi - Tél. 45.69.61

*Même si vous ne savez
qu'un peu le breton...*

LISEZ AUSSI POBL VREIZH

EXPO - VENTE ARTISANAT

Tous objets en bois
Antiquités

TRAOU-BREIZH

Dour-Ru - PLOMELIN
Tél. 55.11.42 **KEMPER**

LA LEONARDE

Société Coopérative

...Ses Produits Bretons

de la Qualité et des Prix...

40 Magasins à Votre Service dans le Léon
Livraisons gratuites à domicile
Tél. 40.41.03 **PLABENNEC**

Alertez les bébés!

TU AS PARLÉ BRETON, SALE CHIEN ! TU VAS PORTER LA VACHE !

